

BIENVENUE À HYÈRES ...

La réalisation de ce volumineux rapport a demandé 4 mois en raison des contraintes de mises en page et d'impression. La nouvelle direction de notre UFR n'a pas attendu la publication de ce document pour mettre en œuvre nos résolutions dès le lendemain du Congrès :

- Désignation et réunion de référents territoriaux ;
- Réunions des Commissions de travail de l'UFR Santé - Protection Sociale, Renforcement - Vie Syndicale, Publications, Formation ;
- Programmation de stages CoGiTiel et CoGéTise pour les référents ;
- Création de sections de retraités dans les Grands Groupes en commençant par EIFFAGE ;
- Constitution d'un groupe de travail autour du camarade **Christian RENARD** nommé référent du nouvel IHS de la Construction par la Commission Exécutive Fédérale ;
- Participation de notre UFR à la réflexion sur le Tourisme Social menée par LSR et l'UCR.

Fin mai, notre Comité Général sera l'occasion de faire un premier bilan d'étape. Nous examinerons sans concessions ce qui a été fait afin d'apporter les correctifs nécessaires et de mettre en œuvre ce qui ne l'est pas encore. Le choix de réunir notre Comité Général à Montreuil est motivé par la volonté de relancer l'activité syndicale retraitée en Île-de-France (*continuité syndicale, syndicalisation*).

Les camarades de la Construction, du Bois et de l'Ameublement étaient en grève et occupaient les chantiers et les ateliers en mai 68. Nous saurons nous rappeler au bon souvenir du Président des riches 50 ans après.

Michel DIAMANTIS
Secrétaire Général - UFR CBA



17-18-19 OCTOBRE 2017

HYÈRES

Les Palmiers

6^E CONGRÈS

RETRAITE N° 86
DEC. 2017
CONSTRUCTION | BOIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR L'UFR DE LA CONSTRUCTION DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT CGT



RAPPORT DU 6^E CONGRÈS

PAGES 2 À 32

17 OCTOBRE - MATIN

HYÈRES

Les Palmiers

la
cgt
UFR

Union Fédérale des Retraités

de la Construction - Bois - Ameublement

OUVERTURE ET INTRODUC

Rapport de la
COMMISSION
DES MANDATS

Le Congrès comportait 2 872 voix portées par 24 délégués. Sont présents 23 délégués portant 2 793 voix soit 97 %. Le quorum de 1 436 voix étant largement atteint, **je déclare donc ouvert le 6^e Congrès de l'UFRBCA.**

Le Président remercie l'UCR représentée par le camarade **Jean-Pierre FLORET**, l'Association LSR représentée par la camarade **Jeannine ESCOTTE** et l'URCBA PACA représentée par le camarade **Joël ELLEN**.

Rapport
INTRODUCTIF

Hier, le 16 octobre 2017, notre camarade **Philippe CHRISTMANN** était devant un Tribunal pour un crime inexpiable : avoir occupé le siège de la FFB pour exiger la reconnaissance et la prise en compte de la pénibilité. Le Congrès lui adresse un message de soutien et affirme sa solidarité avec tous les militants poursuivis pour leurs activités syndicales.

Notre soutien fraternel va aussi tout particulièrement à notre camarade **Nelly GREGOR** de la Direction sortante. Elle a été menottée, gardée à vue 48 heures, traînée devant un Tribunal qui devant un dossier vide, l'a citée à comparaître à nouveau, on ne sait quand. **Son crime abominable** : être militante à la CGT. **Mario FERAL**, Délégué présent dans la salle, a subi le même sort, pour les mêmes motifs.

Au même moment, nos camarades de PACA et notre Fédération rendaient **hommages aux 9 ouvriers tués** sur le chantier de l'aéroport de Nice un autre 16 octobre, en 1979. La situation ne peut qu'empirer car l'affaiblissement des CHSCT organisée par les ordonnances MACRON va favoriser d'autres catastrophes.

En mémoire de ces victimes du travail du 16 octobre 1979, en mémoire de tous nos camarades qui meurent dans l'indifférence générale pour enrichir leur patron, je vous demande d'observer une minute de silence.

SITUATION SOCIALE

La situation des retraités n'a cessé d'empirer :

- Stagnation des pensions malgré la hausse lente mais sensible du coût de la vie ;
- Augmentation de la pression fiscale (*imposition des suppléments familiaux, taxe pour l'autonomie, CSG, diminution de l'APL ...*) ;
- Disparition des services de proximité ;
- Déremboursements de médicaments ;
- Désertification médicale accrue ;
- Hausse des loyers ...

Pour nos parents, retraite était synonyme de pauvreté. La machine à retourner à la barbarie est enclenchée. De plus en plus de vieux travailleurs et de retraités tombent dans la pauvreté ou la côtoient de trop près.

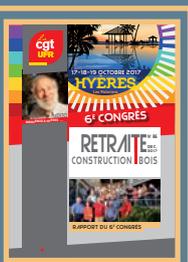
OÙ EN SONT LES LUTTES SOCIALES ?

Ce n'est pas faute d'avoir lutté ces trois dernières années : 14 manifestations n'ont pas suffi à faire retirer la loi

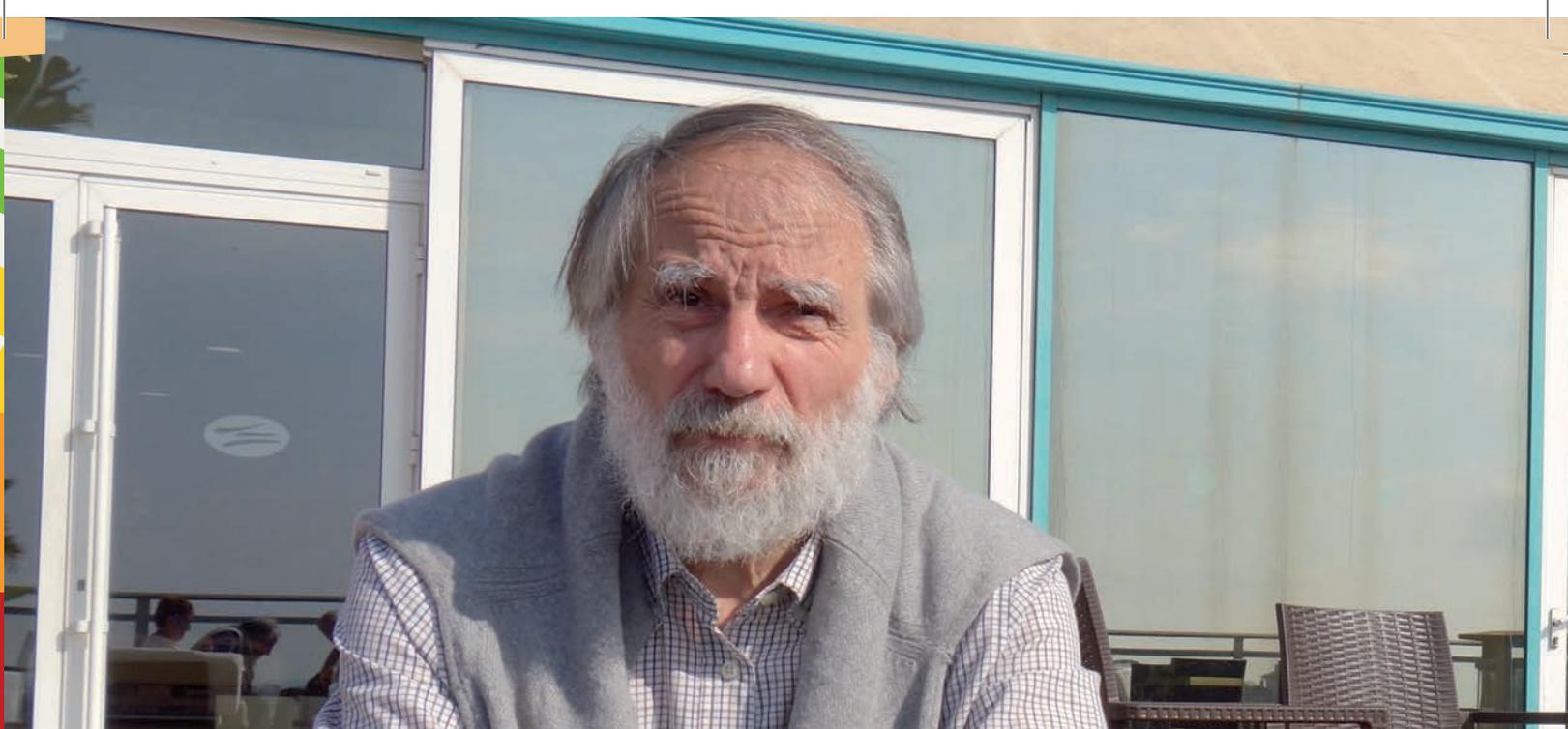
Directeur de la publication :
Michel DIAMANTIS

Conception, réalisation :
Michèle BRAMARDI

Imprimerie :
BRUNEAUT



www.ufrcba-cgt.com



OUVERTURE DU 6^E CONGRÈS

EL KHOMRI-BERGER-GATTAZ. Depuis le 12 septembre, la CGT entraîne dans la rue avec elle un bon nombre d'autres Organisations Syndicales sans avoir pu empêcher la loi d'habilitation des ordonnances par le Parlement, leurs prises en Conseil des Ministres et la promulgation de décrets par le Président.

Le 28 septembre les 9 organisations de retraités ont défilé coude à coude dans les rues, faisant ainsi preuve d'une belle unité syndicale. Le 10 octobre, la grande manifestation de la Fonction Publique a rassemblé tous les Syndicats et les Organisations de jeunesse. C'est une première depuis 10 ans !

Le Président de la République, en bon petit soldat du Patronat, multiplie les cadeaux à la frange la plus riche de la population : suppression de l'ISF sur les revenus du capital, baisse de l'impôt sur les sociétés, CICE sans contrepartie, allègement des cotisations patronales ...

Toute l'attitude de notre « Jupiter » exprime un profond mépris de classe comme le montre la baisse des APL de 5 €, somme tellement insignifiante pour lui, qui n'imagine même pas ce qu'elle représente pour un étudiant, un retraité, un travailleur pauvre.

CASSE DES SOLIDARITÉS

Le « à chacun selon ses besoins et de chacun selon ses moyens » est intolérable pour les néo libéraux. Ainsi les

retraités aisés, c'est-à-dire recevant au moins 1 200 € de retraite mensuel, sont supposés partager leur superflu en acquittant une CSG de 1,7 % sur leur pension afin de donner du pouvoir d'achat aux actifs. Comment ne pas voir une double manœuvre : d'une part, casser la solidarité inter-générationnelle et d'autre part désancrer la protection sociale des fruits du travail ? La création de la CSG en 1991 par Michel ROCARD initie la pente savonneuse sur laquelle nous glissons de plus en plus vite. Le passage progressif de cotisations assises sur les revenus du travail à un impôt va contraindre à souscrire une ou des assurances, en fait uniquement accessibles à ceux qui en auront les moyens. Diminuer les cotisations sociales, c'est amputer d'autant notre salaire socialisé. Cette baisse masquée du salaire entrainera la fin de notre protection sociale par asphyxie financière et cassera définitivement la solidarité inter-générationnelle.

CONTEXTE INTERNATIONAL

Entre montée du fondamentalisme religieux, terrorisme barbare, raz-de-marée populiste, naufrage du printemps arabe, il est difficile de trouver de solides points d'appui. Ce climat d'insécurité exacerbe la xénophobie et un nationalisme étriqué. Il donne prétexte à tous les excès policiers et à l'inscription dans la loi de l'état d'urgence. Ces dispositions attentatoires à la liberté

vont tellement de pair avec la répression syndicale en France que l'on s'interroge sur l'ennemi visé ?

L'exaspération monte, mais la défiance envers les politiques est telle que les mouvements spontanés n'ont pas débouché. La mondialisation avance en écrasant tout sur son passage au mépris des peuples. Ainsi le CETA, bien que conspué par la majorité des européens, a été signé en dépit des pétitions et des manifestations. Il s'applique avant même sa ratification par les différents Parlements européens. L'état de droit cède devant les impératifs financiers des Grands Groupes.

Le Président ne retient que les exemples de politiques ultra-libérales qui laissent exsangues les peuples en Europe telles les recettes de madame THATCHER et de monsieur SCHRÖDER. Il prend pour modèle l'Allemagne et sa loi HARTZ IV sur « la modernisation des services sur le marché du travail ». Certes, cela a permis le « miracle allemand » mais au prix de la pauvreté instituée en loi. La possibilité de déroger par accord d'entreprise aux garanties des Conventions Collectives va systématiser la course au moins disant social.

ACTIVITÉ DE L'UR

Le Congrès d'EL SHEMS nous avait tracé une feuille de route :

→ Intensifier le combat idéologique ...

à travers nos publications papier et électronique ;

→ Informer les actifs et les retraités sur le SMPP ;

→ Renforcer le syndicalisme des retraités en s'appuyant sur les deux premiers points.

Nous pouvons être fiers du travail réalisé. Je vous invite à remplir le questionnaire destiné à cette meilleure prise en compte des besoins militants de chacun.

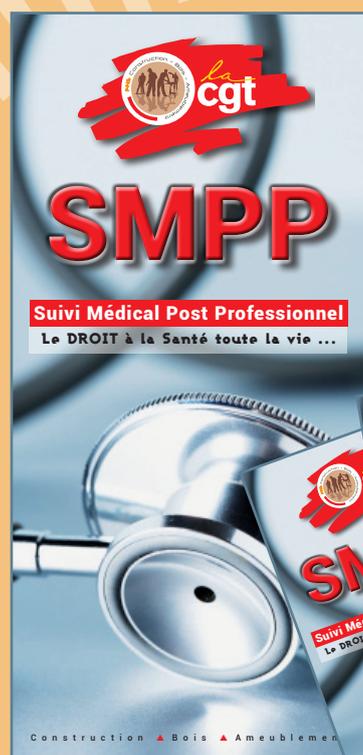
Le renforcement s'est traduit par une remontée de nos effectifs de 1 950 à 2 450 adhérents. Le renforcement n'est jamais acquis et le travail doit sans cesse être recommencé.

LE SMPP

L'UFR s'était fixé comme objectif de mener à bien une grande campagne sur le SMPP.

Nous y avons travaillé au Comité Général d'Arras et, un an après, nous avons présenté le flyer réalisé par la Commission « Santé - Protection Sociale » ainsi que les premiers résultats au cours du Comité Général de Nantes.

Nous avons commencé à contacter les actifs pour les informer sur leur droit à un SMPP en leur donnant les clés pour mettre un maximum de chance de leur côté.



TRAVAIL DES COMMISSIONS

Je veux saluer la qualité de leur travail et l'investissement de leurs membres. Dans le débat, nous y reviendrons en nous demandant comment poursuivre les actions entamées, rendre plus efficace nos outils et méthodes de travail.

PERSPECTIVES

La nouvelle Commission Exécutive Fédérale a demandé à un camarade du Bureau Fédéral, **Bruno BOTHUA**, d'être le référent de notre UFR. Le fait qu'il travaille avec nous durant tout ce 6^e Congrès marque la volonté fédérale de renforcer la synergie avec les retraités. La CEF a confié à un de ses membres, le camarade **Christian RENARD**, le pilotage de l'IHS de la Construction, du Bois et de l'Ameublement.

L'UFR y prendra toute sa place et pour preuve de sa volonté de s'engager, elle vient de consacrer un numéro complet de RCBA à l'Histoire Sociale.

Nous allons débattre de nos objectifs d'action à partir de la situation sociale concrète dans laquelle nous sommes plongés et du bilan de notre action de ces trois dernières années. A l'issue de cette semaine nous repartirons vendredi matin en votant le plan d'action qui nous guidera dans les trois années à venir.

Merci de votre attention et place au débat.

Vive le 6^e Congrès !

Vive la CGT !

■ **Michel DIAMANTIS**
Secrétaire Général UFR CBA.



LA PAROLE EST AUX

SUR LA SITUATION SOCIALE

MACRON reconnaît que la pauvreté touche un grand nombre de nos concitoyens, mais ne précise en aucun cas comment lutter contre. Indigne pour la France 6^e puissance économique mondiale dont la devise comporte le mot ÉGALITÉ. La France pays des droits de l'homme ne respecte pas l'article 25 de la déclaration universelle des droits de l'homme qui stipule : « toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires. »

Le dernier rapport du Secours Populaire indique que les personnes de plus de 60 ans soutenues par le Secours Populaire passe de 165 644 en 2010 à 246 000 en 2016 soit une augmentation de plus de 32 % en 6 ans.

Les plus riches ont eux une conscience de classe forte et comme disait Warren BUFFET « La lutte



X DÉLÉGUÉS QUI VEULENT FAIRE ENTENDRE DES IDÉES POUR AVANCER

des classes existe toujours, on est en train de la gagner ».

Nous devons mieux prendre en compte les réalités de la situation actuelle. La part des salaires dans le chiffre d'affaires des entreprises diminue à cause de la volonté délibérée du MEDEF et du Gouvernement. Nous produisons plus avec moins de salaire et moins de salariés. L'ubérisation en cours, l'économie dite collaborative, l'automatisation et l'économie numérique vont amener des bouleversements que nous appréhendons difficilement.

Quant à la non légitimité de l'élection de MACRON élu par défaut avec une partie seulement de l'électorat. Cette affirmation est réelle mais il a été élu. Je dois rappeler aussi que la CGT a obtenu 35 % des 22 % des votants aux dernières élections prud'homales et 33 % des 11 % de votants aux élections TPE !!! doit-on en déduire que nous ne sommes pas représentatifs !!!!! Il faut changer nos façons de manifester. Plutôt que d'aller d'un point A à un point B il faudrait tenir Meeting devant les chambres patronales ou les permanences des députés.

Il faut faire connaître le syndicalisme

retraité par des distributions sur les marchés et en organisant des réunions de retraités afin de recueillir leur problème.

SUR L'ORGANISATION DES LUTTES

Les sections multi-professionnelles sont très utiles et l'inter-pro aussi. Il ne faut pas opposer les outils, pas de batailles concurrentielles. La section multi-professionnelle permet à des adhérents isolés de participer à une véritable vie syndicale, mais l'existence de sections d'entreprise sont aussi nécessaires. Si certains adhérents n'ont plus que des souvenirs de leur vie de salariés et si d'autres tournent la page et rejettent ces souvenirs, pour d'autres encore il reste plus que des souvenirs. Ceux qui avaient de bas salaires et qui ont maintenant de petites retraites qui permettent juste de survivre, ceux qui vivent dans les organisations caritatives pour avoir des repas et des aides, ceux qui ont des cancers, des maladies, des invalidités au travail, n'en ont jamais fini des conséquences du travail. Pourquoi devrions-nous dédouaner les patrons et les professions de leurs responsabilités ?

Ne devons-nous pas, au contraire, exiger d'eux des réparations pour ceux qui sont en retraite et des revalorisations de salaire, des améliorations des conditions de travail pour que ceux qui partiront dans quelques années puissent le faire dans de bonnes conditions Les revendications territoriales, mais aussi les entreprises. Bas salaires = basses retraites.

Il est urgent d'intervenir en amont avant le départ en retraite des salariés pour qu'ils s'impliquent dans les sections de retraités s'il en a une et de pousser à la création de sections de retraités dans les syndicats.

Il faut que les syndicats s'impliquent plus sur l'embauche des salariés intérimaires et ne pas hésiter de faire intervenir l'Inspection du Travail sur l'emploi excessif de personnel intérimaire, se sont peut-être des futurs syndiqués.

Les ordonnances de la loi MACRON sur la fusion des IRP vont mettre nos futurs élus dans de mauvaises positions, notamment sur les 3 mandats de 4 ans cela veut dire qu'au bout de 12 ans le camarade qui aura fait son travail de ...

militant mandaté et élu représentant du personnel, pourra être licencié sans aucune protection.

Il faut ancrer le mouvement dans les entreprises pour réaliser un blocage économique. Il faut investir les syndicats d'actifs et participer aux réunions syndicales pour que les retraités aient toute leur place pour réaliser la continuité syndicale.

Après le coup de balai sur les orientations sociales du CNR concrétisé par les ordonnances du premier Gouvernement DE GAULLE, nous devons mieux informer les populations concernées sur les conséquences des accords d'entreprise primant sur tous les autres et sur la diminution des prestations sociales afin de les amener à prendre conscience et à réagir.

SUR LA CONTINUITÉ SYNDICALE

En retraite l'attachement aux actifs doit être continu ! Revendiquant un financement de la fin de vie ; le placement en EHPAD par la solidarité nationale. Concernant la Commission de renforcement, chacun doit apporter des témoignages, en sachant que personne n'est propriétaire de son syndicat.

Diffuser dans toutes publications de la CGT. Où sont les pauvres, les jeunes et les vieux, c'est l'inter-générationnel qui est visé. L'indifférence, le chacun pour

soi. Consulter le rapport du secours populaire. Retraités(es), mettez-vous en ordre de bataille, pas en marche.

Rappeler l'inquiétude de nos anciens. Les jeunes sont-ils sur la même longueur d'onde ? L'état de nos forces est-il issu de nos syndicats d'actifs ? La disparition des réunions syndicales (*actifs/retraités*) sont préjudiciables. Former la base des syndiqués à la lutte des classes populaires et revendicatives.

Un constat est nécessaire dans la CGT. Identifier les réels besoins, la vérité sur nos forces, les priorités du travail des syndicats dans les entreprises avant la rue. Pour être efficace, il nous faut travailler sur la vie de l'organisation et le respect des statuts. Reconcevoir des débats entre les « sections de retraités » et leur syndicat respectif. La complémentaire santé des retraités de l'entreprise doit être négociée et obligatoire comme pour les actifs par nos représentants professionnels.

Le numérique, l'automatisation, la mondialisation condamnent les ressources financières du PLFSS.

Il faudrait faire une formation sur la continuité syndicale à tous les représentants du personnel au moment de leur dépôt de candidature avec obligation de se mettre en contact avec les Secrétaires de Sections de Retraités afin d'organiser des réunions permet-

tant aux nouveaux retraités de prendre leur place dans ces sections.

Avec le Secrétaire du Syndicat des Carrières de TRAPP à RAON L'ETAPE (*aujourd'hui Carrière de l'Est*) nous avons convoqué les anciens syndiqués retraités. Sur les 16 convoqués 6 étaient présents et ont repris leur carte à la première réunion. Il est nécessaire d'impliquer les responsables actifs dans cette démarche et de leur parler du SMPP pour relancer la syndicalisation.

La continuité syndicale est une réalité dans le syndicat SAVARE. 15 personnes ont participé à un repas fraternel et l'objectif est de faire encore mieux. La Section de Retraités et celle des actifs vont organiser une initiative d'ampleur pour les cinquante ans du Syndicat.

Beaucoup de responsables syndicaux ne veulent plus entendre parler de syndicat lorsqu'ils prennent leur retraite. Lorsque l'on a mené plusieurs années de combat pour améliorer les conditions de travail, augmenter les salaires ... contre un Patronat exigeant, nous n'avons pas le droit de tout laisser tomber lors de la retraite. La lutte continue, les revendications ne sont plus les mêmes, notre pouvoir d'achat, nos besoins sont mis en cause. Défendons-les ! La carte syndicale, c'est notre carte d'identité de combattant contre un Patronat et un pouvoir qui continuent de nous exploiter.



la
cgt

PRO BTP, LE MEILLEUR DE LA PROTECTION SOCIALE

PRO BTP
GROUPE



SANTÉ PRÉVOYANCE RETRAITE ÉPARGNE
ASSURANCES ACTION SOCIALE VACANCES

INSP-0244 - V3 - 12/2016 - © Gettyimages



17 OCTOBRE - APRES-MIDI

HYÈRES

Les Palmiers

STATUTS

Les statuts, n'ayant fait l'objet d'aucune proposition de modification par la Direction sortante, **restent inchangés.**

Ils peuvent être consultés et téléchargés sur le site de l'UFRCBA-CGT

DOCUMENT D'ORIENTATION

La Commission élargie a examiné les 27 amendements qui ont été déposés.

→ **Retenus** : 23 amendements dont 5 après de légères modifications ne portant que sur la forme.

→ **Transformés en contributions** : 2 (voir après le Document d'Orientation).

→ **Non retenus** : 2 dans la mesure où ils ont été considérés comme redondants.

Le Congrès a adopté le Document d'Orientation ainsi modifié à l'unanimité.

Sous l'impulsion de notre 5^e Congrès, nous avons rempli une partie de la feuille de route que nous nous étions fixée notamment quant à nos publications, au SMPP et à la syndicalisation (400 nouveaux adhérents soit 20 % d'augmentation). Force est de constater que beaucoup de chemin reste encore à parcourir.

Ce **Document d'Orientation**, en actualisant son prédécesseur doit nous tracer la voie à suivre pour progresser en nombre, qualité de vie syndicale et efficacité. L'analyse de la situation concrète des retraités mettra en évidence les actions à mener et ouvrira la discussion sur la structuration dont nous devons nous doter pour atteindre nos objectifs.

LE RETRAITÉ FACE À L'ACTUALITÉ SOCIALE, ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE

Les populations sont écrasées par le système capitaliste qui génère chaque jour toujours plus de misère et d'injustice.

Dans ce monde voué à la finance à outrance, adulé par les médias et divisé par des guerres nationalistes entretenues artificiellement, le monde retraité est déboussolé. Alors qu'à la Libération, le système de Protection Sociale le plus égalitaire qui soit, a vu le jour sous la forme de la répartition, en instituant une cotisation socialisée payée par les salariés et les entreprises, les Gouvernements successifs en France, n'ont cessé d'instaurer la capitalisation, si chère au Patronat et à ses valets.

Au fil des dérives électorales qui se sont succédées tout au long du quinquennat HOLLANDE, le pouvoir dit de gauche, s'est recentré pour satisfaire les appétits financiers des banques, des grandes entreprises et se soumettre aux injonctions de l'UE. Les électeurs de gauche ont sanctionné par l'abstention la politique de renoncement du Gouvernement. Les ambitions personnelles n'ont pas permis d'unir les forces de gauche malgré l'attente des salariés. Il en a résulté la montée du FN en pourcentage de votants au premier tour des présidentielles et l'élection de l'ultra libéral MACRON dans un scrutin marqué par un taux d'abstention record.

Les Élections Législatives ont donné au Président la majorité absolue dont il se prévaut pour appliquer son programme de destruction du Code du Travail et de la Protection Sociale. Il ignore ainsi le désaveu cinglant que plus de 50 % d'absentéisme inflige à la politique ultra libérale menée par l'ancien Président et qu'il entend amplifier à coups d'ordonnances. Depuis des années, les gouvernements successifs rivalisent d'imagination pour réaliser le rêve du MEDEF : mettre au rebut tout ce que le Conseil National de la Résistance avait mis en place et qui avait été si chèrement acquis par la lutte quotidienne de nos anciens et de nous-mêmes.

Les retraités sont touchés de plein fouet par la politique d'austérité : de nombreux foyers fiscaux sont devenus imposables ! **Pire encore** : avant la ponction fiscale, toutes les pensions sont amputées par des prélèvements CASA et CSG. L'augmentation de 1,7 % de la CSG pour 60 % des retraités permettra un très léger coup de pouce aux salaires de certains actifs sans que le Patronat ne débourse un centime. Le transfert de l'assiette de la Protection Sociale vers une taxe prépare sa déconnexion d'avec le travail.

La délocalisation de nos industries a provoqué le chômage et il n'y a plus de cotisations patronales et salariales (*suppression des cotisations*), ce qui va provoquer la fin du système par répartition. C'est le système permettant les délocalisations qu'il faut changer.

La réforme territoriale voulue par le Gouvernement HOLLANDE en regroupant les régions éloigne le lieu de prises de décisions des citoyens.

La CGT par son histoire, ses propositions et ses actions, reste une force syndicale essentielle pour pouvoir mettre en mouvement les citoyens sur des bases solidaires et de justice sociale, afin de contrer ce délabrement généralisé.

Les retraités d'aujourd'hui doivent être informés sur les gabegies du CAC 40 et des insupportables augmentations de dividendes des actionnaires des entreprises : la bataille des idées reste primordiale.

Les renoncements politiques de ceux qui devraient redonner l'espoir, doivent être dénoncés : ils laissent la place aux manipulateurs de toutes sortes et à la corruption du langage, méthode initiée par Sarkozy. En face, nous devons remettre les choses à l'endroit : non, la classe ouvrière n'a pas disparu, oui les bénéficiaires des entreprises doivent servir aux investissements humains et industriels.

Le monde retraité est en droit de vivre mieux : les moyens existent, à nous de les faire connaître et de les imposer par nos actions CGT. L'ISF (*Impôt Sur la Fortune*) est supprimé sur les revenus du capital tandis que les ponctions financières frappent de plein fouet les classes moyennes et populaires.

LE COMBAT IDÉOLOGIQUE

Une première constatation s'impose : les idéologies sont en mouvement au sein d'une société en constante évolution, comme tout corps vivant.

En conséquence toute position des uns et des autres ne peut être complètement noire ou complètement blanche, mais résulte la plupart du temps de compromis issus d'un rapport de force. Le progrès n'est pas linéaire.

Pour ce qui nous concerne à la CGT, et conformément à nos statuts, notre but est la fin de l'exploitation capitaliste. Les philosophes interprètent le monde, nous, nous voulons le changer pour donner à chacun selon ses besoins en demandant à chacun selon ses moyens.

Nous agissons pour des valeurs universelles de paix, de fraternité et de solidarité dans un environnement respecté.

ETAT DES LIEUX

Ces dernières décennies ont vu « la conscience de classe » quelque peu s'atténuer. La fin de l'expérience sociale des pays de l'est de l'Europe a laissé le champ libre à l'ultra libéralisme économique. S'en est suivi une perte de repères, de perspectives sociales. La bourgeoisie et sa presse bien-pensante avaient cru pouvoir rayer à jamais le concept de lutte des classes du vocabulaire.

En apparence, deux voies s'ouvraient au syndicalisme : celle de la collaboration ou celle de l'action ! Le capital dans sa phase néolibérale, se prétendait être la seule perspective pour les peuples, le tout accompli par les institutions européennes de la BCE, du FMI et de l'OCDE. Les négociations secrètes du TAFTA et la signature du CETA en dépit de l'opposition des peuples en sont une illustration.

Le credo idéologique de nos gouvernants est devenu une politique économique basée sur « *le tout marchand* » suivant les accords de l'OMC et cela au détriment des acquis sociaux. La concurrence « *libre et non faussée* » est devenue la loi mondiale et ses fausses solutions entraînent une misère des peuples allant grandissante au profit de quelques-uns croulant sous leur fortune. Ils réussissent à entraîner les salariés en les dressant les uns contre les autres, en cultivant le repli sur soi, au point que ces derniers se trompent de colère en se laissant tenter par l'idéologie d'extrême droite.

Le Gouvernement confie le dossier des retraites à un Ministère « *des solidarités et de la santé* », soulignant ainsi que les retraités ne représentent qu'un coût pour la société. Pour ces apôtres du néo libéralisme, il est urgent de réduire ces dépenses qu'ils trouvent exorbitantes pour la société. Pour eux réformer devient synonyme de casser l'Etat providence pour libérer enfin la libre concurrence.

Au matraquage idéologique orchestré par le Patronat, le Gouvernement et certains médias aux ordres, nous répondons :

→ C'est le coût du capital qui étouffe l'économie et assèche le financement des retraites et de la santé, pas le coût du travail ;

→ La solidarité inter-générationnelle est fondée par l'action des retraités dans les syndicats où ils militent aux côtés des actifs, leur bénévolat dans des associations et leur soutien à leur famille, pas par une augmentation de 1.7 % de la CSG ;

→ La Santé, comme l'Éducation n'est pas un coût mais un investissement ;

→ Nous ne demandons pas d'être assistés, nous exigeons justice et respect.

L'UCR CGT porte ce combat. Le groupe des 9 organisations de retraités en souligne l'universalité. Notre UFR se doit d'y être partie prenante.

ORIENTATION DE L'ACTION DES RETRAITÉS DE L'UFRCA

→ L'utilisation par les militants CGT du vocabulaire du capitalisme affaiblit la force de nos combats pour un certain nombre de nos militants, dans la mesure où les idées du capitalisme sont devenues encore plus dominantes et que nous utilisons son langage : dialogue social, partenaires sociaux, charges ... etc., expressions qui sous-tendent un type de relation fondé sur la coopération ;

→ La bataille des idées doit faire référence à des fondamentaux idéologiques pour combattre le système économique et dévoiler par nos actions la nature, les objectifs et le fonctionnement de l'exploitation capitaliste ;

→ La lutte des classes n'est ni une idée, ni un choix, mais la réalité des rapports sociaux entre le capital et le travail ;

→ Un retour à nos fondamentaux est nécessaire, dans nos formations, dans nos expressions pour contrer l'idéologie dominante du capital ;

→ Nous devons faire de nos publications des outils au service des militants. A cet effet un questionnaire sur la perception et les attentes de chacun est mis en annexe. Il permettra d'augmenter la pertinence et la lisibilité de nos deux publications ;

→ Il nous faut être encore plus une force d'action et de proposition. ...

LES PISTES D' ACTIONS QUI DÉCOULENT DE L'ACTUALITÉ ET DU COMBAT IDÉOLOGIQUE

Faire du Congrès le moteur de nos actions

A l'issue de notre dernier Congrès, nous avons décidé de mettre en place des Commissions, ouvertes à tous les militants CGT. Cette décision a été suivie d'effets et un travail important réalisé. Les outils pour le SMPP sont là, prêts à servir. Ils ont commencé à être mis en œuvre, mais il reste beaucoup à faire.

Il s'agit d'élaborer un plan d'action et de le suivre. Le précédent était ambitieux, celui dont nous déciderons devra être balisé de points de repère à atteindre. Pour cela, nous aurons à mettre en place l'organisation correspondant à la Commission Exécutive et à son Bureau en les constituant à partir des missions à remplir.

Les revendications générales et les revendications spécifiques

Les revendications générales

En premier lieu, la défense du pouvoir d'achat des retraités, l'accès aux soins de qualité et plus globalement la plateforme revendicative de l'UCR incombent à l'ensemble des syndiqués CGT retraités. Sans attendre, dans chaque profession, nous pouvons organiser des actions pour obtenir des résultats qui donnent confiance dans l'action collective et dans la possibilité d'entreprendre et de réussir des combats de plus grande ampleur.

La Protection Sociale implique l'action de toute la CGT, actifs, précaires, chômeurs et retraités pour obtenir que les intérêts tirés des cotisations sociales servent à financer les besoins sociaux.

Les revendications spécifiques

Nous devons créer les conditions pour aller vers l'ensemble des retraités et recenser leurs besoins. Ce travail de terrain ne peut être réalisé que si tous les responsables de sections et tous les syndiqués s'y engagent résolument. Nous sommes tout particulièrement porteurs des combats pour la reconnaissance de la pénibilité et de ses conséquences. Il est possible d'obtenir le suivi médical des retraités qui durant leur vie active ont manipulé des produits dangereux ou qui ont été victimes d'accidents. Il est possible d'obtenir, même en retraite, la reconnaissance de la faute inexcusable de l'employeur pour les risques qu'ils ont fait courir aux salariés. Il faut préparer la reconnaissance d'un droit général à un SMPP pour tous les sala-

riés. Ce combat sera long et rude, mais comment ne pas le mener ? Comment allons-nous nous investir dans l'action sur les revendications générales si nous ne sommes pas capables de nous mobiliser sur des actions modestes relevant de nos revendications spécifiques ?

Continuité syndicale, syndicalisation, relations avec les syndicats d'actifs, les UL

Nous avons adopté un certain nombre de dispositions qui n'ont pas été prises en compte par notre Fédération, et que nous n'avons pas su relancer efficacement notamment :

- **Formation** des futurs retraités ;
- **Livret d'accueil** des futurs retraités ;
- **Prise en compte par les syndicats d'actifs** de la nécessité du syndicalisme retraité, « *ceci doit être gravé dans le marbre* ».

La réalisation de ces objectifs suppose une plus grande implication de notre part dans l'action sur le terrain menée par les syndicats d'actifs.

L'Information

Nous devons :

→ **Prendre des dispositions** pour développer la diffusion de « *La Vie Nouvelle* » comme y abonner les syndicats d'actifs au même titre que « *la NVO* » et « *le Peuple* » ;

→ **Améliorer le processus d'élaboration** de nos publications (*rédaction, maquette, tirage*) ;

→ **S'assurer de la bonne diffusion** de « *Retraite Construction* » et d'« *UFRCSA Actualités* ». Ce doit être l'affaire de tous ;

→ **Organiser des réunions** sur les différents secteurs où nous habitons ;

→ **Soutenir et se servir des relais** fédéraux ;

→ **Développer des collaborations** avec l'Inter-Pro, notamment avec les UL, structures au plus près des retraités ;

→ **Organiser des réunions** au niveau des régions de l'ensemble des responsables des sections retraités et pour cela nous doter de référents régionaux.

En guise de conclusion sur ces pistes d'actions

Il ne s'agit que de quelques pistes, toutes les initiatives sont bonnes à mettre en place, chacun doit être inventif pour que les retraités rejoignent et ne quittent pas la CGT afin de faire triompher nos revendications. Le champ des besoins et des possibles doit être examiné avec soin. Il conditionne non seulement la possibilité

d'objectifs plus ambitieux, il est également la justification de la continuité syndicale.

TYPE D'ORGANISATION ADAPTÉE POUR MENER LES ACTIONS ENVISAGÉES

Constats

Nous avons des convergences d'intérêts et de lutte avec les actifs.

A la retraite, nous continuons à vivre avec ce que cela comporte, se nourrir, se vêtir, se loger, se soigner, se déplacer, avoir des loisirs ... Actifs comme retraités nous avons besoin de Services publics de qualité et de proximité. Ce dernier point gagnant en importance avec le vieillissement.

Les retraités ont intérêt à agir avec les actifs pour l'augmentation des salaires et le plein emploi, qui ont pour conséquence d'avoir davantage de rentrées financières dans les Caisses de Retraite pour payer les pensions. La pression sur les salaires et le dumping social accentuent le déficit des régimes de Protection Sociale déjà mis à mal par les ponctions exercées par les actionnaires sur le fruit du travail.

Les actifs ont intérêt à agir avec les retraités pour l'augmentation des retraites avec comme conséquence de permettre aux retraités d'avoir davantage de pouvoir d'achat et de consommation, ce qui développe l'emploi des actifs.

Pour atteindre ces objectifs revendicatifs, actifs et retraités doivent se doter d'organisations syndicales puissantes et efficaces capables d'établir un rapport de force contre le capital, ses valets et le pouvoir politique capitaliste à leur dévotion.

C'est donc à partir des besoins, des désirs transformés en revendications qu'est fixé l'axe central de l'organisation syndicale, toujours au plus près de ceux qui sont concernés.

Pour les retraités, trois types d'organisations peuvent être créés et mis à leur disposition pour correspondre à leur engagement syndical, et en même temps être complémentaires :

→ **L'organisation syndicale** au niveau de l'entreprise ;

→ **L'organisation syndicale** au niveau professionnel ;

→ **L'organisation syndicale** au niveau du territoire.

Ce choix doit être déterminé en fonction des besoins de chacun et de tous.

Aujourd'hui retraités du privé et du public, nous avons tous les mêmes problèmes en matière de pouvoir d'achat, de protection sociale, d'accès aux soins, de logement, de

transport, de services publics ...

Quelle organisation mettre en place ?

Au vu de la mandature 2014-2017, il semble indispensable que :

→ Chaque membre du Bureau soit en charge du suivi d'un secteur régional ;

→ Les membres de la Commission Exécutive se partagent les actions à mener et que chacun en assume la responsabilité ;

→ Chaque responsable rend compte régulièrement de la vie syndicale de son secteur dans nos moyens de communications (UFRCA Actualités, blog, Facebook ...);

→ La représentation des différentes strates d'âges, des branches, des régions soit respectée.

Après le Congrès

A l'issue de ce Congrès, la CE et le Bureau auront un nouveau visage compte tenu des nouveaux arrivants. Une nouvelle vision de l'orientation de la CE et de son organisation doit se produire et donner un nouveau dynamisme à notre UFRCA.

Il faut un rythme de réunions de travail qui permette de garder une cohésion et une convivialité au sein de la CE pour mener à bien nos futures actions. Il faut mieux faire connaître la CE en communiquant plus dans les régions et valoriser nos débats avec des orientations concrètes. Pour cela, pourquoi ne pas délocaliser et faire des réunions dans les territoires ?

Certes, il nous faut continuer à défendre et conserver et même améliorer le social, le culturel et les résidences de vacances de PRO-BTP, mais cela ne concerne qu'une partie, cependant importante, des diverses branches professionnelles de notre Fédération. Il faut y associer les Administrateurs CGT de nos structures nationales et régionales ...

Au niveau de l'entreprise, les retraités ne sont pas, ou peu, pris en compte par les Directions et y compris par les Comités d'Entreprises concernant les activités sociales.

C'est pourtant à l'entreprise que doit se préparer la continuité syndicale avec dans un premier temps préparer le dossier aussi bien Sécu que complémentaire et orienter par la suite le rattachement du futur retraité à une structure syndicale la plus efficace.

Dans les départements, nous avons les USR dont tous les syndicats de retraités appartenant aux diverses professions sont parties intégrantes. C'est dans leur lieu de résidence que les re-

traités sont victimes de toutes les difficultés de la vie quotidienne ou du « mal-vivre ».

C'est donc là que doivent être recherchées les formes d'organisation et d'action permettant de :

→ **Coordonner nos actions** et réflexions avec d'une part les relais fédéraux (USCBA et URCBA) et d'autre part l'Inter-pro ;

→ **Prendre des dispositions** pour développer la diffusion de « Vie Nouvelle » ;

→ **Nommer un référent** en rapport avec les régions et les actions ;

→ **Organiser des réunions** au niveau des territoires de l'ensemble des responsables des sections retraités ;

→ **Développer les dialogues** avec les outils de communication à notre service ;

→ **Distribuer des tracts** sur les marchés, dans les boîtes aux lettres ;

→ **Faire lire « Vie Nouvelle »** aux citoyens, même s'ils ne sont pas tous à la CGT ;

→ **Avoir des rencontres** le plus souvent possible avec les structures pro et inter-pro de la CGT ;

→ **Nous impliquer davantage** sur le thème de la continuité syndicale avec les actifs ;

→ **Agir auprès de nos militants CGT** afin qu'ils s'impliquent dans les associations, les centres culturels et autres.

Malgré des insuffisances imputables à nos structures CGT, la situation évolue favorablement dans le sens de la prise en compte des revendications et de la place des retraités dans la vie syndicale au niveau fédéral et confédéral. **Notre 6^e Congrès doit être moteur en ce sens pour une convergence d'intérêt et le développement de nos forces organisées afin d'obtenir le succès de nos revendications et le bien-être des retraités.**

Voici les deux AMENDEMENTS acceptés en tant que contributions

Contribution de LYON
Jean-Paul BUSSENEAU

La déconnection de la Protection Sociale du travail risque fortement de s'amplifier avec la financiarisation tous azimuts de la société où le capitalisme financier a supplanté le capitalisme industriel. « L'ubérisation » en marche, notamment dans le secteur du service, de la restauration et du tourisme va poursuivre son extension exponentielle. Cette évolution sera un des changements économiques majeur des prochaines décennies. Cette économie dite collaborative se met aussi en place chez les seniors et par les seniors. Elle permet aux acteurs et bénéficiaires d'échapper aux « contraintes sociales et

fiscales » et à la « paperasserie » administrative. Pour en stopper ou limiter les effets dévastateurs, il y aura lieu de mettre en place des dispositifs de taxation fiscale et sociale nouveaux. Cette évolution actuelle si on ne prend pas garde va permettre au capitalisme de fournir une activité sans couverture sociale et sans contrainte. Pour rappel, aux Etats Unis 44 %, aux Pays Bas 17 % des salariés ont un travail sans contrat et couverture sociale.

Contribution des quartiers sud de Marseille Joseph LOP

Au matraquage idéologique orchestré par le Patronat, le Gouvernement et certains médias aux ordres nous répondons que les trois dernières décennies ont vu cette division internationale du travail se lézarder, car un de ces pays ateliers n'était pas un pays semi-colonial, c'est-à-dire un pays dont les élites bourgeoises leur étaient soumises. La situation leur a échappé au cours des deux dernières décennies. En particulier l'émergence de l'impérialisme chinois qui a su s'infiltrer dans cette brèche, n'a cessé de briser toujours plus profondément le monopole industriel et technologique des puissances impérialistes dominantes. Or, c'est ce monopole qui a permis à ces pays d'importer des matières premières à bas coûts en provenance des pays semi-coloniaux, de les transformer sur leur sol et a ainsi permis de financer des acquis sociaux devenus aujourd'hui un luxe. Ces chaînes dorées de l'esclavage salarié (éducation, sécurité sociale, retraites) dont a bénéficié pendant près d'un demi-siècle le prolétariat des pays impérialistes dominants sont devenues un fardeau dont cherchent, aujourd'hui, à se débarrasser les élites bourgeoises. Elles ne l'avaient accordées que parce que c'était leurs intérêts de l'époque. Dans ces conditions, il est naturel que ces élites bourgeoises en difficultés intiment à leurs esclaves l'ordre de se serrer la ceinture pour qu'elles puissent voir leurs comptes revenir au vert. Pourquoi ? En vue, naturellement de continuer à investir ailleurs, afin de prendre une part, même minoritaire, sur des marchés jugés prometteurs et plein d'avenir. Seuls les travailleurs, en renversant le capitalisme et en anéantissant la concurrence, peuvent replacer la satisfaction de leur besoins matériels au centre des préoccupations et en faire la finalité première de l'économie. Cela n'est possible que sous le socialisme comme ne le voient pas tous ceux qui n'ont rien compris et ne veulent rien comprendre aux mécanismes fondamentaux qui régissent l'économie.

18 OCTOBRE - MATIN

HYÈRES

Les Palmiers

INTERVENTION LSR JEANNINE ESCOTTE

LSR est, rappelons-le, une création de la Confédération CGT. C'est en 1979 que la 4^e Conférence de l'URC CGT décide de créer un outil de la « Vie Nouvelle ». C'est seulement au Congrès de l'UCR de Valence en 1985 que fut prise la décision de constituer une Fédération Nationale d'Associations LSR locales, départementales ou professionnelles et de leur donner leur pleine indépendance et autonomie. Les associations LSR devenaient ouvertes à tous les retraités qu'ils soient ou non à la CGT et cotisaient volontairement. LSR entendait prendre en compte le temps libre des retraités mais aussi la réalité des ressources d'abord les plus modestes.

Aujourd'hui, LSR constituée en association « loi 1901 » a grandi et c'est presque 150 associations et 19 000 adhérents qui sont les héritiers de cette conception ouverte à tous et au monde qui l'entoure dans sa diversité comme dans ses combats.

Cette conception est issue de nos origines et traduit les valeurs qui sont les nôtres. Rappelons ce que dit l'article 18 des statuts UCR qui précise « pour répondre aux besoins culturels de loisirs et de solidarités des retraités et elle concourt à son fonctionnement, elle est une composante de l'activité de l'UCR / CGT ».

LSR est bien un outil du lien social pour les retraités, un outil qui a cette originalité de porter et pratiquer les valeurs et convictions portés par le syndicalis-

me CGT dont elle est issue. Mais, il y a sur le terrain du manque à gagner.

LSR et la CGT sont confrontés à une même réalité : des hommes et des femmes qui du fait du passage à la retraite passent d'un temps contraint par les exigences du travail à un temps disponible du fait de leur situation de retraité.

Malheureusement, avec une perte importante de leurs revenus venant contrearrer la réalisation de leurs légitimes rêves d'évasion.

Les capacités physiques des retraités sont différentes mais l'aspiration à ne pas se couper de l'inter-générationnel est plus forte. Les retraités pour l'essentiel vivent plus mal aujourd'hui qu'hier.

Et n'y a-t-il pas à regarder les choses à partir de cette autre réalité parlante : 19 000 adhérents à LSR, pas tous à la CGT pour 110 000 adhérents à l'UCR. Face à cette déperdition de plus de 60 % de nos forces syndiquées dans ce pays au moment du passage à la retraite alors que nous savons que globalement les retraités s'investissent plus facilement dans le mouvement associatif.

En d'autres termes, à LSR comme à l'UCR, nous posons chacun pour ce qui concerne sa mission, la question du déploiement parmi les retraités.

A-t-on besoin pour notre activité d'une telle association ? Précisions :

→ 1) Structurellement 98 % de nos associations sont animées par des camarades de la CGT élus en Assemblée Générale.

→ 2) Les statuts de LSR sont limpides, ils sont ancrés sur les valeurs de solidarité et d'exigence de progrès social pour des conditions de vie décentes afin que le droit aux loisirs, à la culture, aux vacances soit accessible à tous et dans la durée.

LSR se veut ouverte. Les voyages en France et à l'étranger sont réalisés dans des conditions et des contenus correspondants à nos valeurs qui n'ont rien à voir avec ce que propose le tourisme marchand. Plus précisément, les revendications mise en avant par LSR regroupent à leur façon des repères revendicatifs de la CGT, comme l'accès à des loisirs et vacances de qualité.

Sur ces questions du droit aux vacances, aux loisirs et à la culture pour les retraités, notre LSR a été à l'origine de plusieurs grandes initiatives :

→ 1) Le rassemblement de plus de 350 retraités venus de toute la France pour débattre avec des artistes sur la question du droit à la culture pour les retraités. Rassemblement au cours duquel une Charte a été adoptée.

→ 2) LSR a réalisé avec d'autres, il y a cinq ans, l'année de la Solidarité et du lien social en organisant ce « Grand retour en fanfare » des 264 retraités et veuves de mineurs du Nord/Pas-de-Calais portant la question du droit aux vacances de qualité pour les retraités, la défense et la promotion du tourisme social dans cette réalité confirmée que 6 retraités sur 10 ne partent jamais en vacances, faute de moyens suffisants.



la
cgt

→ 3) LSR fait partie du groupe des 9 dès l'origine en 2013 (CGT, FO, CGC, CFTC, FSU, Solidaires, UNRPA, FGR, donc LSR) a engagé la lutte pour le pouvoir d'achat des retraités. Nous avons participé activement aux manifestations dont la dernière le 28 septembre dernier a rassemblé près de 80 000 personnes.

→ 4) En octobre 2016, ensemble UCR et LSR nous voulions marquer d'une pierre blanche un anniversaire sur les congés payés sur l'île de Ré. Il a rassemblé plus de 900 personnes avec un contenu culturel, politique et festif. La dynamique créée entre l'UCR et la Fédération LSR s'est prolongée dans certains départements par un rapprochement entre les USR et les Associations LSR. LSR est par ailleurs la seule Association avec le Secours Populaire bénéficiant du droit d'organiser des séjours collectifs BSV (*Bourse Solidarité Vacances*) : création sociale de l'année 1999 par Michèle DEMESSINE « *Ministre communiste au Tourisme* » aujourd'hui gérée par l'Agence Nationale pour le Chèque Vacances. Le coût du séjour est de 240 euros pour 8 jours en pension complète et transport, avec plus de 700 départs par an. Pour autant, il reste beaucoup à faire. LSR est absent dans 2 régions de France, l'Alsace et la Corse et surtout dans 15 départements métropolitains où par ailleurs, nos organisations USR/CGT existent quasiment partout et développent une véritable activité en direction des retraités. Cette situation

nous pose de vraies questions mais les pistes avancées par le Collectif de Travail UCR/LSR devraient y remédier.

→ 1) Il faut de ce point de vue engager des actions communes pour transformer une fois pour toutes, partout où cela existe encore, les Commissions Syndicales Loisirs en de véritables Associations LSR.

→ 2) Ne serait-il pas bien de systématiser les invitations réciproques à nos Congrès d'USR et d'Assemblées Générales, avec participation à un moment de la réflexion dans les débats. C'est d'ailleurs à cet usage que nous avons édité ensemble UCR et LSR le 4 pages « *LSR et la CGT, parlons-en* » particulièrement destiné aux adhérents de la CGT. Je tiens à rappeler la teneur de ce dernier document commun qui développe nos plateformes revendicatives respectives. Elles démontrent concrètement le rôle de chacun, sa complémentarité et les points de rencontre qui peuvent être les nôtres. L'Assemblée Générale triennale de notre Fédération se déroulera du 28 mai au 1^{er} juin 2018 aura aussi à se pencher sur cette question du renforcement. Chers-es Camarades, que faut-il ajouter encore ! N'y a-t-il pas là, comme une relation en termes de complémentarité entre LSR et le syndicalisme que nous voulons construire et développer dans les territoires et à partir desquels peuvent converger des interpellations vers les décideurs locaux ? N'y a-t-il pas là, autant de prétextes à des

contacts avec des retraités que nous ne croiserons jamais sur d'autres sujets mais que l'existence et l'activité de LSR à laquelle ils participent peuvent nous permettre de les convaincre d'aller au-delà de leur implication associative ? N'y a-t-il pas là, en les incitant à rejoindre LSR pour répondre à leurs besoins de loisirs, de vacances et de culture, moyen de garder le contact avec des adhérents et anciens dirigeants de la CGT que sans cela, nous perdrons ?

« **La démarche sociétale devient incontournable et va de pair avec l'activité revendicative retraités** ».

C'est en répondant à ce besoin que LSR peut être facteur de continuité syndicale et par là-même de renforcement du syndicalisme retraité.

VIVE LSR, VIVE LA CGT !

DÉBAT

Résolutions prises en plénière sur LSR et « Vie Nouvelle »

→ 1) Adhérer et faire adhérer nos sections et nos adhérents à LSR ;

→ 2) Relancer la campagne d'adhésion à « Vie Nouvelle ».

Résolutions adoptées par le Congrès à l'unanimité



DR JF JACOMENI

DR Se présente : 17 ans dans PRO BTP, issu du terrain, il a commencé avec la CNRO et connaît la maison. Il se déclare disponible pour répondre à nos questions.

MD Pour instaurer le débat, nous sommes ici chez nous, dans un Centre de Vacances financé par les cotisations sociales issues de notre travail.

Question : où en sommes-nous du développement et des difficultés du **Tourisme Social** ? Quels sont les risques de fermeture sur le modèle d'EL SHEMS où nous tenions notre précédent Congrès ?

DR La Tunisie était dans une situation très particulière. Ici nous sommes en France. Pour gérer les vacances nous avons **BTP Vacances** avec nos Centres et nous avons recours à des tours opérateurs pour diversifier l'offre. Nous sommes restés sur le principe de 1968 permettre à tous de partir en vacances avec des tarifs adaptés en maintenant une exigence de haute qualité. Pour les adhérents en situations difficiles, financières ou en situation de handicap nous aidons aux vacances, grâce à **l'action sociale**. De plus comme les lanceurs d'alertes, nos correspondants nous informent de situations difficiles.

Dans le cadre de la dépendance nos actions vont vers les malades et leurs aidants. Avec séjour gratuit pour les aidants, et relais pour les remplacer auprès des malades.

Les valeurs de **PRO BTP Solidarité**, mutualisation, on ne parle pas assez de **l'action sociale de PRO BTP**. Les tarifs en fonction des ressources.



JLP JEAN LUC PLUMELET

JPL Retracer un bref historique de l'action de la CGT au sein de PRO BTP.

1996 : Congrès de Créteil, une nouvelle Direction Fédérale est élue. Alerté par les anciens (*BLONDEL, SALABERT, LABARRE*) de grandes modifications dans la CNRO, il est décidé de travailler en convergence entre les Administrateurs, le Syndicat du Personnel, et la Fédération. Même si cela n'a pas toujours été facile, ce travail a permis d'appréhender ces changements.

2000 : Création de **BTP Vacances**. La Fédération revendique le Statut du Travailleur de la Construction pour tous ceux qui interviennent dans l'acte de construire, et demande à ces Administrateurs de veiller au respect des objectifs de l'usage du salaire socialisé. Jean Luc rappelle les péripéties du Centre de la Corse où sans la CGT ce village était perdu. Il rappelle la bataille de la CGT pour la rénovation **Saorge**.



la
cggt

MICHEL DIAMANTIS MD

DR Oui vous avez été le lanceur d'alerte et aujourd'hui ce Centre marche avec une nouvelle appellation « **Le lac de Serponçon** ».



BC BRUNO CORNET

BC Pour l'ARRCO-ARGIC, le **Tourisme Social** n'est plus une priorité. Les Centres appartenant à ces Institutions sont vendus à des tours opérateurs. Deux Centres de PRO BTP avaient un statut particulier, La Tunisie et Aix-les-Bains. Pour la Tunisie nous avons demandé une fermeture temporaire, la CGC avec les Fédérations Patronales prétextant un coût d'entretien élevé ont refusé et le Centre a été vendu. Le montant de la vente sert à abonder les retraites versées en Tunisie. Aix-les-Bains continue de répondre à nos curistes. Pour les autres Centres nous sommes propriétaires, mais confrontés à développer les activités vacances, nous proposons des offres extérieures, et passons des

conventions, avec des CE, ANCAV, et partageons nos offres. Nous sommes inquiets de la présence d'un ancien d'AXA, assurance privée, à la nouvelle Direction de l'ARRCO. **L'action sociale**, elle, reste soutenue notamment par des actions vers les veuves et veufs.

DR Confirme l'action envers les veuves et veufs. Il indique en ce qui concerne le partenariat avec les CE qu'à défaut il se tourne vers l'évènementiel organisé pour les entreprises.

Il propose une collaboration avec LSR. Sur la concurrence (*exemple AUCHAN*), même s'il nous faut l'affronter, nous ne renchérirons pas, convaincus de la nécessité de maintenir la qualité de nos services, ce qui a un prix. Mettre en avant nos produits dans le respect de nos adhérents cotisants.

J. ESCOTTE Oui, pas des séjours au rabais ! LSR a un partenariat avec les CCAS et est donc favorable pour un partenariat avec PRO BTP.

JLP Afin d'aider les Administrateurs, il appelle les syndicats à être le relais, à passer le message. Le paritarisme c'est les autres organisations syndicales salariées, employeur.

BC Centres médicaux sociaux : le MEDEF veut imposer des contraintes. Il faut s'attendre à des batailles pour les protéger. Leur projet : monter une SCI, imposer l'obligation de rentabilité quitte à réduire l'espace dédié aux chambres,

actuellement 27m², pour descendre à 12m². Même imparfait, le paritarisme les gêne. Leur objectif : nous écarter des prises de décisions.

DR Depuis 2 ans l'adhésion à PRO BTP n'est plus obligatoire, soyez donc vigilants. Notre message aux nouvelles entreprises : votre base, c'est la Convention Collective avec des obligations sur les indemnités journalières et regardez bien vos obligations. Pour info, 98 % des nouvelles entreprises adhèrent à PRO BTP. Sur les frais médicaux, le Contrat PRO BTP est pour la famille.

INTERVENTIONS QUESTIONS DE LA SALLE



RENÉ BECCHETTI : tout d'abord merci pour cette présentation, 2 questions :

1 - Si, sur les vacances pour les retraités en bonne santé cela se passe bien,

notre UFR a mis en œuvre une campagne revendicative pour exiger un **Suivi Médical Post Professionnel** pour tous les retraités. Quelles actions sont menées par PRO BTP vers les retraités de nos métiers qui ont subi des expositions ?

2 - PRO BTP a vendu son patrimoine logement social, ce qui est dommageable pour des petits retraités qui ont participé à l'acte de construire. Comment PRO BTP pallie à cette situation ? ...

TABLE RONDE ACTION SOCIALE PRO BTP



PIERRE LE PAGE :

La santé étant devenue un marché, PRO BTP est-il en mesure de proposer plus que la concurrence, sans mettre en danger ces finances ?

**PAUL GUILHOU :**

AGIRC-ARCO, plus de paritarisme, cela m'inquiète sur nos retraites, et sur les Centres de Vacances ?

RÉPONSE À LA SALLE :

DR SMPP/PRO BTP a mis en place un site dédié à la prévention avec un grand nombre d'infos.

Je suis conscient que je ne réponds pas à René. Toujours dans la prévention nous travaillons avec des startups afin d'étudier mieux les approches entre les AT et le poste de travail.

Quant à l'état de santé de PRO BTP je vous rassure. Face à la concurrence, on est bien. Nous proposons des aides spécifiques à ceux qui ont choisi la mutuelle PRO BTP, oui, nous sommes plus cher mais dans le tarif nous prenons le/la conjoint-e.

MD Relève qu'en ce qui concerne le SMPP et la réparation, PRO BTP « avec ces fichiers » pourrait nous aider dans cette campagne.

BC Nous avons interpellé PRO BTP sur le SMPP et avons été entendus, il n'en est pas de même pour les représentants des employeurs qui, comme pour la pénibilité, nous disent « ce n'est pas à la branche de payer » et renvoient à la Sécurité Sociale.

Le désengagement de la Sécurité Sociale vers les complémentaires pèse sur les finances de PRO BTP. En ce qui concerne la vente de logements sociaux, seule la CGT s'est prononcée contre.

JLP Situation financière PRO BTP lors du dernier Collectif Protection Sociale de la Fédération, **Stéphane REUGE**, Directeur Prévoyance-Assurances, a confirmé les orientations de PRO BTP qui s'assoit sur les pseudos déficits.

RETOUR SALLE :**SERGE GIRAULD :**

Suite à des problèmes j'ai dû faire appel à l'aide de la sécu qui pour ma complémentaire ne m'a pas proposé PRO BTP. Pourquoi ?



RÉPONSE DIRECTE DE DR ET DE RENÉ BECCHETTI : oui, PRO BTP n'a pas été retenu dans l'appel d'offre de la Sécurité Sociale parce que PRO BTP avait des prestations supérieures en remboursements de base.

SERGE GIRAULD : Je m'interroge sur le pourquoi des retraités dans nos Centres en période de vacances ?

**GÉRARD GARNON :**

Pose la question d'avoir une carte PRO BTP nous faisant reconnaître comme salariés retraité du BTP.

JOËL ELLEN :

PRO BTP une grande machine, mais pas toujours idyllique et de dénoncer l'aide de PRO BTP vers les entreprises comme les aides à l'apprentissage, palliant ainsi les carences des entreprises. Il sollicite la Fédération pour organiser des Journées d'Étude Protection Sociale. Il aborde la question des fonds en déshérence à utiliser pour le social.

**CHARLES COMBALOT :**

Où en sommes-nous d'une extension de PRO BTP vers les salariés du bois ?

JLP Propose de revenir à notre revendication sur le **Statut du Travailleur** ouvert à tous ceux qui participent à l'acte de construire, dont le Bois.

BC Les fonds en déshérence sont perdus après 30 ans. C'est pour cela que BTP+ a été créé pour des actions pon-

tuelles, pas pour comme le demandait VINCI, pour des toilettes pour femmes sur les chantiers. Une Journée d'Étude est prévue pour mars 2018 avec PRO BTP.

DR Répond à Joël, PRO BTP pour les apprentis mène des actions fortes, particulièrement pour l'aide au déplacement, participation au permis de conduire, achat de véhicule, et sur la santé pour une cotisation symbolique de 2,50 €.

**BRUNO BOTHUA :**

Pose le problème de son entreprise 650 salariés France, Convention Collective du Bois, qui voulait et avait choisi comme complément

PRO BTP qui ce dernier a été à côté de la plaque, donc c'est le Groupe ALLIANCE qui a été choisi.

DR Comprend la déception. Il confirme qu'il n'y a pas de carte retraité PRO BTP mais fera remonter.

Après les conclusions de **MD**, le Président de Séance remercie les participants.

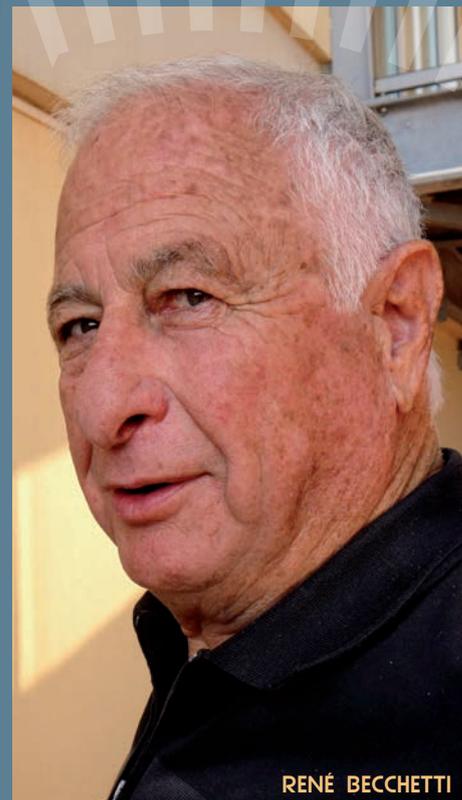
**RENÉ BECCHETTI**



TABLE RONDE POINTS DE VUE

JEAN LUC PLUMELET

Une nouvelle Direction Fédérale est élue au 36^e Congrès à Créteil en décembre 1996. Au sein du Bureau Fédéral, je suis chargé du secteur **Protection Sociale/Retraite**. Nous engageons alors une nouvelle façon de travailler, en y intégrant tous les acteurs : Collectif Fédéral, Administrateurs CGT et Syndicat National des Personnels CGT. Nous prenons la suite de nos aînés : **Albert LABARRE, Paul SALABERT et Michel BLONDEL** pour aborder les nouvelles réglementations et les nouvelles structurations des Caisses de Prévoyance et de Retraite. Par ailleurs, des liens permanents sont établis avec le Secteur Confédéral (*journées d'étude dans les centres PRO BTP avec la participation des responsables CGT*).

Dès 1998, nous éditons la plaquette « **Un argumentaire pour débattre et agir** » essentiellement consacrée au salaire socialisé.

Ainsi, nous avons pu appréhender les changements qui s'opéraient au niveau des institutions paritaires et plus particulièrement au sein de PRO BTP : mise en place de BTP/Prévoyance, BTP/Vacances, BTP/RMS, etc.

A partir de nos revendications fédérales : Sécurité Sociale Professionnelle, Retraite à 55 ans pour les métiers pénibles, Prévention et Santé, nous avons adopté « **le Statut du Salarié de la Construction** » au 38^e Congrès à Grenoble en Juin 2003. Depuis, nous n'avons cessé d'élargir ce « **Statut du Salarié** » à l'ensemble des participants à « *l'acte de construire* », c'est-à-dire à toutes les Branches d'activité de nos Industries ainsi que le Bois et l'Ameublement.

La Fédération a pris toute sa part dans les luttes pour le maintien des villages de vacances. Les épisodes animés (*voire sportifs !*) pour des solutions pérennes en ce qui concerne le Centre de Corse et celui de Chorges sont à mettre à l'actif de la Présidence CGT (*CNPO puis BTP/P 2001/2006 Jean-Luc PLUMELET*). Les efforts que nous avons fournis en lien avec la Confédération furent salués unanimement par tous les partenaires sociaux au sein de PRO BTP.

BRUNO CORNET

La Protection Sociale est entrée ces dernières années en mutation profonde, taxe sur les complémentaires santé de 2 x 3.5 %, mise en place des catégories objectives, du panier de soin, des contrats responsables ... sont des mesures qui impactent les Groupes de Protection Sociale.

Ajouter à cela, le désengagement de la Sécurité Sociale, la fin des clauses de désignations, l'ouverture de la concurrence avec des Groupes mutualistes et assurantiels, des ANI (*accord national interprofessionnel, non signé par la CGT*) du 13 mars 2013 et 30 octobre 2015 imposant des économies de coûts de gestions, coûts de gestion et contrainte d'avoir des marges minimum de solvabilité, impactent indéniablement l'ensemble des salariés et adhérents de PRO BTP.

Le reste à charge ne cesse pas d'augmenter significativement et pour faire face à une Protection Sociale de qualité, il convient de prendre dorénavant une surcomplémentaire, une option facultative ou un régime particulier, réservés exclusivement aux plus aisés.

Au XXI^e siècle, 62 personnes détiennent 50 % de la richesse planétaire, les 500 plus grosses fortunes de France ont vu leur richesse augmenter par 7 en 20 ans, les 3 520 ménages les plus riches de France planquent ...140 milliards d'euros dans les paradis fiscaux.

Pour eux, leur préoccupation première n'est pas l'optique, le dentaire ou l'audio prothèse, mais de savoir comment aménager leur prochain, yacht, île ou jet privé.

L'ensemble de ces imbroglios doit cesser rapidement et la question d'une meilleure répartition de la richesse doit être au cœur des débats.

18 OCTOBRE - APRES-MIDI

TRAVAIL EN COMMISSIONS

19 OCTOBRE - MATIN

HYÈRES

Les Palmiers

MODIFS

Michel DIAMANTIS annonce une modification du programme : « La pause se fera à 10h15, on en profitera pour faire la photo du Congrès avec le Bureau Fédéral. Des congressistes devant partir tôt demain matin, l'Intervention de Clôture se fera ce soir à la fin des travaux. »

RESTITUTION DU TRAVAIL EN COMMISSIONS

COMMISSION
FORMATION

Rapporteur de la Commission

« **La Formation pourquoi : la bataille des idées, le renforcement, l'aboutissement de nos revendications.** »

→ Formations prioritaires :

les futurs retraités, 3 ans avant le départ. Déjà, pour savoir se servir de Co-GiTiel, créer des sections syndicales de retraités dans les entreprises pour éviter des pertes de syndiqués.

→ Formation de retraités :

sur le modèle du 44, pour montage de dossiers retraite, veuvage, réversion, succession ...

→ S'appuyer sur les relais CGT.

→ Le rôle de la Fédération :

qui formera les formateurs ?

DEBAT

Vote des résolutions

→1 - **Public ciblé** : futur-e-s retraité-e-s (3 ans avant départ) en se servant de Cogitiel pour la création de sections de retraités.

→2 - **Contenu** : aller à la rencontre des retraités : - Montage du dossier retraite - Problèmes à évoquer : veuvage, réversion, succession ...

→3 - **Appliquer la décision du 3^e Congrès Fédéral** :

Chaque formation devra avoir un temps sur le thème des retraites.

Le financement des stages sera assuré par la Fédération.

Michel DIAMANTIS : « S'il n'y a pas d'objection, je propose d'énumérer les résolutions et de les voter au global plutôt que point par point ».

Le Congrès n'émet pas d'objection.

LES RÉSOLUTIONS
DE LA COMMISSION FORMATION
SONT ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ.

COMMISSION
SANTÉ
PROTECTION SOCIALE

Rapporteurs Christian GARNON, Serge GIRAUD



« La Commission était composée de 16 personnes, il y a eu beaucoup d'échanges. »

→ Le premier but est d'être considéré au départ à la retraite, avoir une reconnaissance par l'obtention d'une carte de travailleur en retraite de PRO BTP, sans oublier le Bois et L'Ameublement.

→ **Faire un Flyer sur les droits des retraités** : informations sur le SMPP, les expositions, de défendre son droit de vivre en bonne santé sa retraite et vieillir dignement.

→ **Créer un dossier comparatif** : répartition/capitalisation, mutualisation/privé assurantiel, afin d'informer nos syndiqués retraitables sur tout ce qui est mis en œuvre par le Gouvernement pour aller vers la capitalisation et beaucoup ne connaissent pas ce qu'est la répartition inter-générationnelle.

→ **Créer un Groupe de Travail sur le Financement du Social.**

DEBAT

Vote des résolutions

→1 - **Intensifier la diffusion** du dépliant SMPP auprès des actifs proches de la retraite et des nouveaux retraités ;

→2 - **Créer et diffuser** un dépliant sur les droits à la retraite « **vieillir dignement toute sa retraite** » ;

→3 - **Créer et diffuser un dossier revendicatif comparatif sur** : La répartition et la capitalisation. La mutualisation privée et assurancielle.

→4 - **Créer un document de réflexion** sur le Financement de la Protection Sociale dans le contexte de la part croissante du numérique dans l'économie (OMS et Europe) à partir des travaux de la Commission Confédérale.

→5 - **Mener une campagne** pour obte-

nir une carte du travailleur en retraite de la Construction du Bois et de l'Ameublement reconnaissant l'accès à des droits tels que mutuelle, village vacances ...

LES RÉSOLUTIONS DE LA COMMISSION SANTÉ PROTECTION SOCIALE SONT ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ.

COMMISSION PUBLICATION LA BATAILLE DES IDÉES

Rapporteur **Annie PLUMELET**



« Nous proposons que la Direction qui sera élue par ce Congrès publie, sur *Retraite Construction*, en direction de nos adhérents (comme on s'était engagés au précédent Congrès) sur la qualité, les rubriques, les fréquences, etc., ainsi qu'à propos de l'*UFR Actualité* en direction des sections syndicales. »

→ Nous aimerions qu'une méthode soit trouvée pour le suivi des fichiers afin que les envois des publications soient mieux ciblés, sans déperditions.

→ Nous invitons les camarades et la CE responsables de la publication à continuer la ligne éditoriale actuelle qui consiste à définir le contenu de nos publications et l'ordonnancement des articles afin d'obtenir un intérêt et une progression de la lecture.

→ Pour « *Retraite Construction Bois Ameublement* », il serait bien de maintenir la conception, mais d'y ajouter des informations sur les droits des retraités et de traiter des luttes présentes ainsi que d'un lien sur celles du passé.

→ Pour « *UFR Actualité* », nous appuyons, pour que les rapporteurs, lors du CE de l'UFR, fassent une synthèse de leur exposé. Nous devons travailler à la liaison entre UFR et les sections en s'appuyant sur les membres de la Commission Exécutive.

→ Il serait bien de persévérer dans la volonté d'obtenir des tribunes de discussions ainsi que de travailler à l'articulation du rôle des publications écrites et électroniques. (« *UFR Actualité* » : Faut-il se contenter en publications électro-

niques ou en papier ? ou les deux ?)

→ Le site doit être bien tenu, car il est important pour donner des informations et des positions rapides et au-delà pour engager des mobilisations.

→ Les responsables de la publication doivent prendre en charge les relations avec la réalisation, l'imprimeur et la Fédération pour accélérer les parutions. (RCBA 2 à 3 parutions par an)

→ L'élargissement du champ des rédacteurs est souhaitable, il ne peut se faire que grâce à un travail conséquent.

DEBAT

Vote des résolutions

→1 - Publication dans RCBA et UFR Actualités du questionnaire en direction de nos adhérents sur la qualité, les rubriques et la fréquence ;

→2 - Demander à chaque section de mettre à jour le Cogitiel pour un envoi mieux ciblé ;

→3 - Nous invitons les camarades responsables de la publication à continuer la ligne éditoriale : contenu des publications et ordonnancement des articles pour obtenir une bonne progression de la lecture ;

→4 - Ajouter dans RCBA des informations sur :
Les droits des retraités ;
Les luttes présentes en faisant le lien avec celles du passé.

→5 - Chaque rapporteur en CE doit faire une synthèse écrite de son exposé pour « *UFR Actualité* » ;

→6 - Ouvrir des tribunes de discussion ;

→7 - Travailler l'articulation entre publications écrites et électroniques.

→8 - Maintenir le site et la page Facebook à jour pour les positions rapides et les mobilisations ;

→9 - Prise en charge par les responsables des journaux des contacts obligatoires pour accélérer le processus de leur publication ;

→10 - Etablir un plan de travail pour élargir le champ des rédacteurs.

LES RÉSOLUTIONS DE LA COMMISSION PUBLICATION BATAILLE DES IDÉES SONT ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ.

COMMISSION RENFORCEMENT CONTINUITÉ SYNDICALE

Rapporteur **Alain HOFFECARD**



« La Commission a travaillé en ayant pour but de sortir des résolutions précises, efficaces, et surtout applicables durant le mandat de la future CE. »

→ Créer un livret d'accueil pour les retraitables. Ce point a déjà été proposé par l'ancienne CE mais a été retoqué par la Fédération pour des raisons financières.

→ Nommer un référent par région, Nous avons comptabilisé 21 régions, issues du CoGiTiel où nous avons des sections syndicales. Ce référent aura pour mission de vérifier la mise à jour de CoGiTiel par les sections afin de comptabiliser et de prendre connaissance de nos retraitables dans le but de la continuité syndicale.

→ Faire vivre le cahier ORGA, il a été édité, mais pas pris en compte. Ce plan de travail doit servir à pratiquer la continuité syndicale et le renforcement des sections.

→ Créer une Mutuelle Santé de Groupe des retraités syndiqués. Travail de la future Commission à faire avec la Fédération.

DEBAT

Vote des résolutions

→1 - Réaliser un « Livret d'accueil des retraitables » dans le premier trimestre 2018 pour la continuité syndicale. C'est un support et un lien avec les syndicats d'actifs et les territoires ;

→2 - Assurer un référent par territoire (21 territoires) ;

→3 - Mettre à jour le COGITIEL pour pouvoir comptabiliser et avoir connaissance de nos syndiqués en lien avec les territoires, les syndicats, l'inter-pro et la Commission renforcement ;

→4 - Généraliser l'usage du « cahier orga » et de son suivi afin de pouvoir mutualiser les différentes actions menées en territoire ; ...

→5 - Intervenir auprès de nos Administrateurs et des Syndicats d'actifs en concertation avec la Commission Santé pour **obtenir une mutuelle santé pour tous les retraités syndiqués de la construction.**

LES RÉOLUTIONS
DE LA COMMISSION
RENFORCEMENT CONTINUITÉ
SYNDICALE SONT ADOPTÉES
À L'UNANIMITÉ.

IHS
CGT CBA

Pierre LE PAGE (Extraits)

« *L'histoire sociale est l'histoire « oubliée » pour que soient cachés les méfaits du capitalisme.* »

→ **Rendre vivante notre IHS Fédérale.**

But : Mémoriser les moments de luttes des travailleurs de notre Industrie depuis plus d'un siècle.

Ce qui est fait à ce jour pour mettre en place notre IHS : en 2012, décision du Congrès Fédéral de constituer un **Institut d'Histoire Sociale** sur l'activité des Fédérations de notre Industrie qui se sont succédées depuis les années 1890 à nos jours. De Fédérations du Bâtiment à Fédération de la Construction et à aujourd'hui Fédération Construction Bois et Ameublement, c'est par cinq fois que les statuts ont été renouvelés compte tenu de l'évolution de l'activité des métiers et des branches qui la composent.

Suite à cette décision : élaboration des statuts de l'IHS et dépôt en liaison avec l'IHS Confédéral.

La récente décision fédérale de confier la conduite des travaux de notre IHS à un camarade membre de la CE devrait permettre à un groupe de camarades, actifs et retraités de s'atteler à un travail de mémoire en allant puiser des informations partout où il y a des archives concernant les activités passées de nos anciens. Il est compréhensible que nos camarades actifs, pris par leur activité de terrain, aient moins de disponibilité que les retraités de la profession regroupés au sein de l'UFR-CBA pour accomplir ce travail de mémoire. Dans ce « vivier » il y a des camarades disponibles pour s'atteler à cette tâche.

→ **Où aller puiser nos informations ?**

Notre Fédération, à elle seule par ses archives, représente un important « gisement » à exploiter, notamment concernant la période de l'entre-deux guerres et après la Libération. Autres que la mémoire vivante de nos camarades retraités, les lieux de recherche sont essentiellement aux sièges de nos USC et dans les UD. Dans les pistes à explorer dans les différentes Branches d'activité de notre Fédération, presque toutes ayant un passé économique et social remontant au début du 20^e siècle ont une histoire. D'autres ont disparu ou devenues moins importantes à l'exemple des Terrassiers. Profession qui mérite que notre IHS lui donne sa place du fait de son rôle économique et la force numérique qu'elle occupait dans les effectifs de notre Fédération à un moment donné. L'Industrie de la Routière, par ses conditions de travail et la mobilité de son personnel dû à la spécificité de ses travaux doit, elle aussi, prendre sa place dans notre histoire.

→ **Appel aux « mémoires vivantes ».**

Il apparaît important de faire appel à la mémoire vivante de nos anciens en-

core parmi nous. Citons entre autres **Albert LABARRE, Jeannot FAURIE, Robert LEDON, Antoine MIGNÉMI, Michel DEROUAULT**, anciens dirigeants de notre Fédération. Il en existe bien d'autres qui, dans nos régions, ont animé l'activité CGT pendant leur vie active et encore aujourd'hui en tant que retraités.

→ **Les moyens d'exister de notre IHS.**

Moyens financiers, bien sûr, cette question ne peut être évacuée. Entendons aussi par-là, comment allons-nous réunir le produit de nos investigations ? Allons-nous aller nicher ce travail à travers les revues fédérales ou les publications de L'UFR ? Ne serait-il pas plus judicieux d'avoir une publication spécifique à notre histoire sous forme de cahiers comme le font certaines IHS d'autres structures. Il appartient à notre Fédération qui est notre tutelle d'en décider. Il apparaît maintenant urgent de constituer un Groupe de Travail avec à sa tête un animateur. Il serait souhaitable que ce soit un jeune retraité.

DEBAT

Résolutions prises en plénière sur un IHS Fédéral

→1 - Confirmer notre volonté de s'inscrire dans le projet d'IHS porté par la Fédération (**Christian RENARD**) ;

→2 - Constituer un Groupe de Travail IHS piloté par **Jean-Luc PLUMELET** ;

→3 - Entre autres, poursuivre le travail historique de **Pierre MAZÉ** pour aller jusqu'à nos jours.

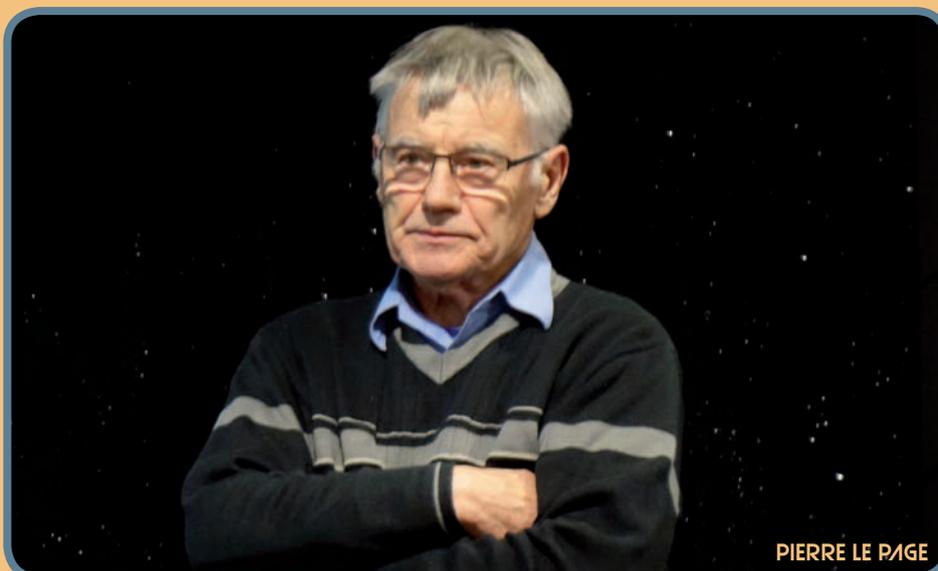
LES RÉOLUTIONS IHS
SONT ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT
FINANCIER

Michel DIAMANTIS :

« *L'UFR-CBA n'a pas de budget, nous avons une ligne budgétaire de la Fédération. Ce qui coûte, ce sont les Congrès, les Comités Généraux. Les chiffres que je vous présente sont sur les trois dernières années. En résumé, on paie nos publications avec la publicité. L'argent des cotisations sert à l'organisation de nos réunions, Comités Généraux, Congrès, et surtout à l'action.* »

Levée de la séance pause de midi.



PIERRE LE PAGE

19 OCTOBRE - APRES-MIDI

HYÈRES

Les Palmiers



RAPPORT DE LA COMMISSION DES CANDIDATURES

HOMMAGE AUX SORTANTS

LES CAMARADES ABSENTS N'AYANT
PAS RÉPONDU À LA CONVOCATION
DU CONGRÈS

→ Jean-Claude GRENIER

Militant aux premières lignes des combats en Ile-de-France.

→ Ali GUETARI

Après deux mandats et un travail sérieux dans la Commission Santé/Protection Sociale, a pris ses distances.

→ Francis MILLET

Ancien responsable fédéral du Bois et de l'Ameublement, il nous a représenté au dernier Congrès de l'UCR.

→ Claude VANDEVOORDE

Bref passage à la CE de l'UFR, il a été un des artisans de la réussite de notre Comité Général d'Arras. Il milite maintenant avec son USR.

→ Brice WERNER

Elu au dernier Congrès, il s'est impliqué dans d'autres actions CGT.

LES CAMARADES PRÉSENTS

→ Robert BRUN

Animateur de la région Rhône-Alpes, puis premier dirigeant de la Fédération de la Construction, a, pendant deux mandats à la CE de l'UFR, apporté son expérience et son charisme à la Commission publication. Il s'y est consacré à fond et souhaite recentrer son action syndicale et politique sur son territoire. J'ai pu m'appuyer sur lui tout au long de mon mandat et je regrette

son départ. Je comprends ta décision et je sais que tu continueras à contribuer à nos publications.

→ Charles COMBALOT

Tu as apporté ta connaissance du Bois et de l'Ameublement tout au long de tes mandats. Aujourd'hui tu prends des responsabilités sur ton territoire et tu veux t'y consacrer entièrement. Bonne réussite !

→ Paul GUILHOU

Toi aussi tu as porté ta connaissance approfondie du Bois et de l'Ameublement au fil de tes mandats. Avec sagesse tu laisses la place aux plus jeunes mais je sais que tu resteras disponible.

→ Pierre LE PAGE

Je serai plus long qu'avec les autres camarades, parce que je te dois beaucoup et qu'il faut bien un jour que je te dise merci. Au-delà de ton engagement actif durant de longues années au sein de l'UFR, tu as été mon mentor dès mon arrivée dans le BTP. Je venais de la Métallurgie et tu m'as fait découvrir le Syndicat des CFA dont tu es un des fondateurs. Tu m'as propulsé dans la direction du syndicat et m'a tout appris. J'ai été ton apprenti à la CGT au même titre que tous les jeunes que tu as formés à ton métier de plombier au CFA de Rueil. C'est encore toi qui m'a fait venir à la CE de l'UFR et qui est resté ADL pour m'épauler dans le rôle de premier dirigeant. Je sais que tu resteras un contributeur actif de nos publications et j'espère que tu t'impliqueras dans l'IHS fédéral.

→ Bernard PERRAIS

Discret, tu as été un relais efficace des divisions de chocs du 44. Je sais que tu es un des piliers des troupes de Bébert et de Jean-Luc.

→ Marie-Anne RIALLAND

Force tranquille des divisions du 44. Tu as représenté l'UFR à la CEF en tant qu'élue. Ton dernier mandat a été marqué par des difficultés de santé, mais tu as tenu jusqu'au bout. Merci de cette leçon de courage.

LES BÂTISSEURS À HYÈRES, COMBATIFS, PAS NAÏFS

Bateau des univers,
Bâtiment de la mer,
Donjon géant dans l'air,
Havre des maquis clairs.

Tu offres tes trésors,
De paix, de joie, bonheur,
A ceux qui valent de l'or :
Combatifs travailleurs !

Congressistes, cégétistes,
Actifs et vifs, pas naïfs,
Retraités en congrès,
Plaçant la digue express ...

Pour préserver les droits.
C'est non pour l'égoïsme.
Tous, un monde en commun
Pour les enfants demain.

En avant camarades !
Les syndiqués parodent
Envoyant un message
De lutte et de courage.

Tel celui d'un quidam
Ayant pour prénom Pierre,
Robert, Paul, Bernard, Charles...
Tel celui de Marianne,
Ayant pour prénom France !

Puissante résistance !
Avenir à défendre
Congressistes, cégétistes
Actifs et vifs, pas naïfs ...

L'œillet rouge, 19 Octobre 2017,
Hyères - Annie PLUMELET (Photo)

RAPPEL DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE CONGRÈS

RÉSOLUTIONS PRISES EN PLÉNIÈRE SUR LSR, NIE NOUVELLE ET UN IHS FÉDÉRAL

- 1 - Adhérer et faire adhérer nos sections et nos adhérents à LSR ;
- 2 - Relancer la campagne d'adhésion à « Vie Nouvelle » ;
- 3 - Confirmer notre volonté de s'inscrire dans le projet d'IHS porté par la Fédération (**Christian RENARD**) ;
- 4 - Constituer un Groupe de Travail IHS piloté par **Jean-Luc PLUMELET** ;
- 5 - Entre autres, poursuivre le travail historique de **Pierre MAZÉ** pour aller jusqu'à nos jours.

RÉSOLUTIONS PRISES SUR PROPOSITION DE LA COMMISSION « SANTÉ - PROTECTION SOCIALE »

- 6 - Intensifier la diffusion du dépliant SMPP auprès des actifs proches de la retraite et des nouveaux retraités ;
- 7 - Créer et diffuser un dépliant sur les droits à la retraite « vieillir dignement toute sa retraite » ;
- 8 - Créer et diffuser un dossier revendicatif comparatif sur :
 - La répartition et la capitalisation.
 - La mutualisation privée et assurancière.
- 9 - Créer un document de réflexion sur le financement de la Protection Sociale dans le contexte de la part croissante du numérique dans l'économie (OMS et Europe) à partir des travaux de la Commission Confédérale ;
- 10 - Mener une campagne pour obtenir une Carte du Travailleur en Retraite de la Construction du Bois et de l'Ameublement reconnaissant l'accès à des droits tels que mutuelle, village vacances ...

RÉSOLUTIONS PRISES SUR PROPOSITION DE LA COMMISSION « NIE SYNDICALE »

- 11 - Réaliser un « Livret d'accueil des retraitables » dans le premier trimestre 2018 pour la continuité syndicale. C'est un support et un lien avec les syndicats d'actifs et les territoires ;
- 12 - Assurer un référent par territoire (21 territoires) ;

→13 - Mettre à jour le COGITIEL pour pouvoir comptabiliser et avoir connaissance de nos syndiqués en lien avec les territoires, les syndicats, l'inter-pro et la Commission renforcement ;

→14 - Généraliser l'usage du « cahier orga » et de son suivi afin de pouvoir mutualiser les différentes actions menées en territoire ;

→15 - Intervenir auprès de nos Administrateurs et des Syndicats d'actifs en concertation avec la Commission Santé pour obtenir une mutuelle santé pour tous les retraités syndiqués de la Construction.

RÉSOLUTIONS PRISES SUR PROPOSITION DE LA COMMISSION « PUBLICATION »

→16 - Publication dans « RCBA » et « UFR Actualités » du questionnaire en direction de nos adhérents sur la qualité, les rubriques et la fréquence ;

→17 - Demander à chaque section de mettre à jour le Cogitiel pour un envoi mieux ciblé ;

→18 - Nous invitons les camarades responsables de la publication à continuer la ligne éditoriale : contenu des publications et ordonnancement des articles pour obtenir une bonne progression de la lecture ;

→19 - Ajouter dans « RCBA » des informations sur :

- Les droits des retraités.
- Les luttes présentes en faisant le lien avec celles du passé.

→20 - Chaque rapporteur en CE doit faire une synthèse écrite de son exposé pour UFR Actualité ;

→21 - Ouvrir des tribunes de discussion ;

→22 - Travailler l'articulation entre publications écrites et électroniques.

→23 - Maintenir le site et la page Facebook à jour pour les positions rapides et les mobilisations ;

→24 - Prise en charge par les responsables des journaux des contacts obligatoires pour accélérer le processus de leur publication ;

→25 - Etablir un plan de travail pour élargir le champ des rédacteurs.

RÉSOLUTIONS PRISES SUR PROPOSITION DE LA COMMISSION « FORMATION »

→26 - Public ciblé : futur-e-s retraité-e-s (3 ans avant départ) en se servant de Cogitiel pour la création de sections de retraités

→27 - Contenu : aller à la rencontre des retraités

- Montage du dossier retraite.
- Problèmes à évoquer : veuvage, réversion, succession ...

→28 - Appliquer la décision du 3^e Congrès Fédéral :

- Chaque formation devra avoir un temps sur le thème des retraites.
- Le financement des stages sera assuré par la Fédération.



REMARQUES

→1 - La numérotation des résolutions ne reflète pas leur importance relative ;

→2 - Les résolutions **12**, **16** et **23** sont entrées immédiatement en application ;

la
CG



ELECTION DE LA CE

LES RÉFÉRENTS/CORRESPONDANTS

Ils travailleront sur leur territoire ou leur ancien champ professionnel en lien avec la Commission Exécutive.

L'équipe de référents sera animée par : **Alain HOFFECARD**, Secrétaire à la Vie Syndicale.



Le Congrès a élu un premier référent : **Serge GIRAUD** pour la Normandie.



NOM	MAIL
ISERE	
COMBALOT Charles	denyse.combalot@orange.fr
NORMANDIE	
GIRAUD Serge	sergegiraud@sfr.fr
ALSACE	
GOMES José	marylin.jose@hotmail.com
BOIS	
GUILHOU Paul	gisele.guilhou@orange.fr
MIDI-PYRÉNÉES	
MASSIET Jean-Pierre	jp.massiet@hotmail.fr
ILE-DE-FRANCE	
SAILLARD Jean-Claude	jcsaillard@hotmail.fr

LISTE DES PRESENTIS

RECEPTION DU BUREAU FÉDÉRAL

INTERVENTION DE
SERGE PLECHOT

Il nous a semblé plus que nécessaire que le **Bureau de la Fédération** soit présent avec vous lors de vos débats à Hyères.

Cette volonté n'est que la démonstration que le lien entre actifs et retraités surtout dans une période telle que celle que nous vivons avec les attaques incessantes ou amplifiées de nos gouvernements est nécessaire.

De plus, lorsque l'on parle de renforcement de notre organisation et de fait de continuité syndicale, cela n'est possible que par un travail croisé et commun.

Les actifs d'aujourd'hui ou inversement, les retraités sont bien ceux qui sont at-

taqués de toutes parts. Moins de salaire socialisé, plus de prélèvements pour les autres n'est pas la vision que défend la CGT.

Je remercie encore une fois **Michel DIAMANTIS** de nous avoir accueilli parmi vous. Nous avons eu des échanges courts, j'en conviens, mais ils nous ont permis de vous entendre et de prendre la mesure du travail par les luttes pour des conquêtes sociales que vous avez menées pour et qui font qu'aujourd'hui encore **la CGT Construction, Bois et**

Ameublement soit debout et au service du plus grand nombre.

On compte sur vous pour nous le rappeler de temps en temps.

Faire front ENSEMBLE, retraités/actifs pour gagner de nouveaux droits avec une solidarité inter-générationnelle de haut niveau.

Merci. Fraternellement.

■ **Serge PLECHOT**

Secrétaire Général FNSCBA



la
cgt

NOM	PRÉNOM	TEL.	ADRESSE MAIL	TERRITOIRES
BLICQ	Christian	06 31 35 65 52	blicq_ch@hotmail.com	PACA
BOUKMIJI	Mohamed	06 37 80 32 27	sidi-kacem21@orange.fr	Bourgogne
DIAMANTIS	Michel	06 63 76 54 10	mdiamantis@orange.fr	Ile-de-France
GARNON	Gérard	06 45 65 26 72	gerard.garnon@free.fr	Champagne
GOMES	José	06 20 24 24 33	marylin.jose@hotmail.com	Alsace
GOURDON	Bruno	06 11 71 65 92	bgo44000@gmail.com	Loire Atlantique
GREGOR	Nelly	06 64 84 52 18	nelly.gregor832@orange.fr	Languedoc-Roussillon
GUERINEAU	Jean-Claude	06 19 60 19 49	jean-claude.guerineau58@orange.fr	Champagne
HILDENBRAND	André	06 10 87 16 47	andre1948@sfr.fr	Lorraine
HOFFECARD	Alain	06 16 79 39 64	hoffecard.alain@orange.fr	Normandie
LEBLEU	Pascal	06 68 26 01 91	pascal376@orange.fr	Normandie
LEPRESTRE	Christian	06 83 94 33 65	srcba.cgt50@laposte.net	Normandie
LOP	Joseph	06 37 57 10 10	joseph.lop@wanadoo.fr	PACA
MICHEL	Martine	06 14 18 76 21	martine.michel0752@gmail.com	Rhône-Alpes
MOREUILLE	Michel	06 75 43 62 30	moreuillemichel@gmail.com	Pays de Loire
MORLIER	Gérard	06 09 15 41 72	gerard.morlier@sfr.fr	Ile de France
MOSSET	Georges	07 70 08 70 66	georges.mosset0832@orange.fr	Loire Atlantique
PIVAUT	Pierre	06 67 62 02 23	urcbacgtcentre@laposte.net	Centre
POULEAU	Daniel	06 07 35 59 54	d.pouleau@wanadoo.fr	Loire Atlantique
SANDELION	Jean-Paul	07 81 31 01 95	jpsand26@free.fr	Drôme-Ardèche
SANSONNET	Guy	05 55 71 78 42		Limousin
SCHMITLIN	Marcel	06 24 58 26 89	marcel.schmitlin@hotmail.fr	Poitou-Charentes
THOMASSIN	Bernard	06 30 89 03 61	bethomassin@gmail.com	Vosges
VELILLA	Vincent	06 89 56 05 48	velilla.vincent@free.fr	Auvergne
VILLARD	Michel	04 79 36 18 06	micheliane73@orange.fr	Rhône-Alpes

RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DE LA CE : LA LISTE EST ÉLUE À L'UNANIMITÉ.

**NOM****PRÉNOM****FONCTION****BLICQ**

Christian

Formation

**GUERINEAU**

Jean-Claude

Publication

**HOFFECARD**

Alain

Vie Syndicale

**LEBLEU**

Pascal

Renforcement

**MOSSET**

Georges

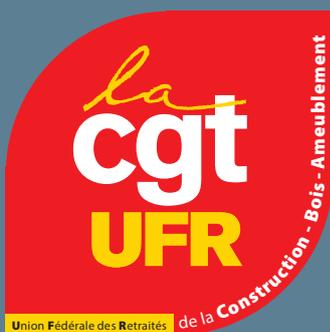
Protection sociale

**SCHMITLIN**

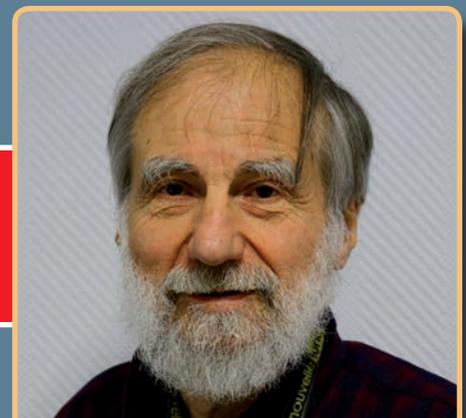
Marcel

Relations UCR
et Fédération

LE NOUVEAU BUREAU

**DIAMANTIS**

Michel



SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



INTERVENTION DE CLÔTURE

Un Congrès s'achève, moment fort de réflexion, d'échanges et surtout de fraternité.

Quel plaisir de revoir les vieux copains, notamment ceux de PACA qui ont eu à cœur de participer à nos travaux et aussi à tous ces moments de pure détente en terrasse ou au bar.

Fraternité d'autant plus importante qu'elle nous apporte le bain de jouvence dont nous avons bien besoin à nos âges. Elle a permis à nos travaux de se dérouler avec sérieux, sans concessions.

Beaucoup d'idées ont été brassées. Bien sûr, elles faisaient consensus. Comment aurait-il pu en être autrement dans une assemblée constituée de militants aguerris ayant exercé des responsabilités de premier plan dans la CGT.

Satisfaction d'avoir bien et beaucoup travaillé. Travail dont l'importance est reconnue par le Bureau Fédéral qui a tenu à partager avec nous ces moments intenses qui marquent la fin de Congrès. Il s'agit, à ma connaissance d'une première et gageons le du début d'une pratique qui deviendra traditionnelle.

Nous nous sommes dotés d'une nouvelle direction de 26 membres renouvelée au tiers, rajeunie. Elle a du pain sur la planche, car plus qu'un discours de clôture, il s'agit d'un discours d'ouverture d'un large plan d'action à décliner au long des trois ans qui viennent.

Les Commissions ont dégagé des objectifs concrets à l'issue de leur travail. Le Congrès, en plus des grandes déclarations

de principes auxquels nous souscrivons tous, a fixé une feuille de route précise, déclinée en objectifs précis et mesurables dont nous aurons à rendre compte dans trois ans.

Ces décisions nous engagent individuellement et collectivement. Le Congrès m'a confié une nouvelle fois le rôle de premier dirigeant, c'est-à-dire le garant de ces orientations et de la réalisation du plan de travail qui a été fixé. Ce ne sera possible qu'avec l'engagement de toute l'équipe de la nouvelle CE et nous devons faire appel aux contributions non seulement des camarades nouvellement sortant mais plus largement avoir le souci d'associer les camarades qui prendront notre relève.

**Le Congrès s'achève,
le travail commence.**

Vive notre UFR !

Vive notre Fédération !

Vive la CGT !

■ Michel DIAMANTIS
Secrétaire Général UFR CBA



Jeudi 19,
le soir à l'apéro,
le Congrès
était réuni pour
la présentation du
livre écrit par
Gérard MORLIER :
« *La guitare sur les
quais* ».

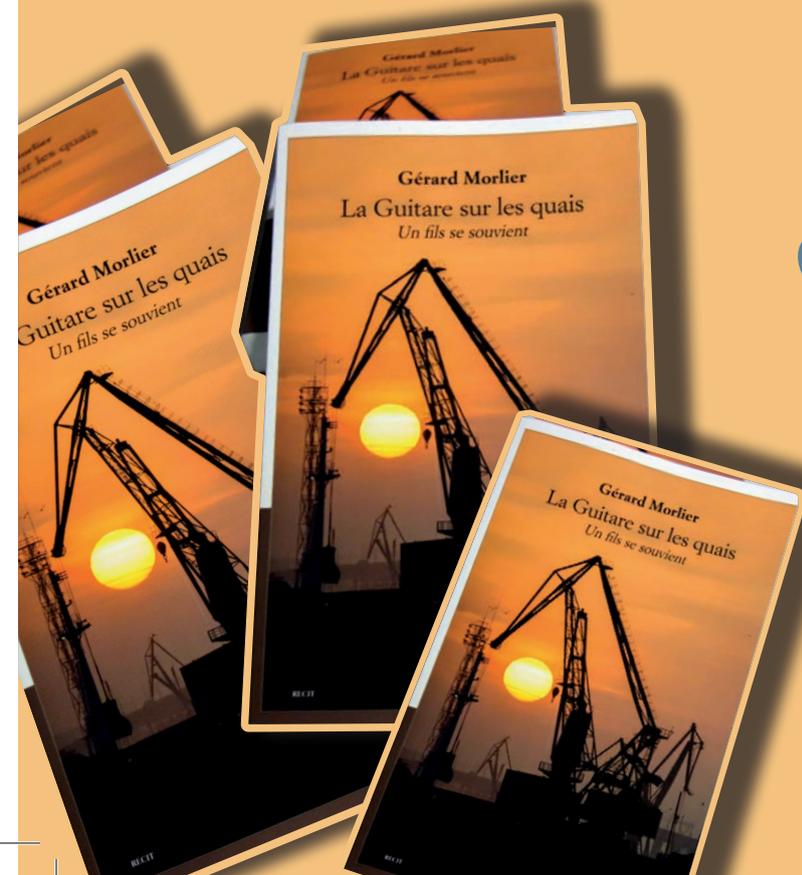
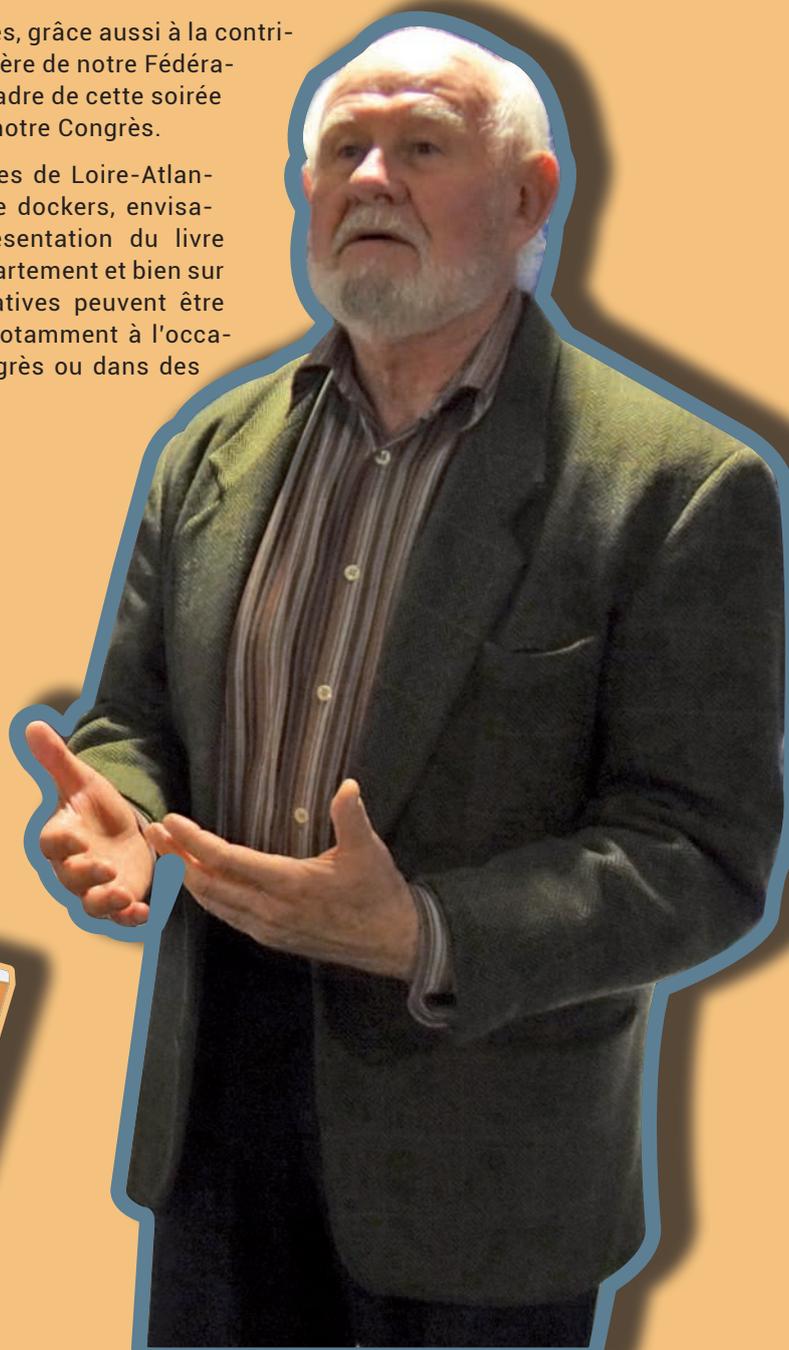
AUTOUR D'UN LIVRE : ROBERT BRUN

Dans ce livre Gérard relate la vie de son père docker dans Caen dévasté par la guerre et en reconstruction. Après une brève présentation **Gérard MORLIER** et **Robert BRUN** ont lu quelques pages qui ont fait vivre cette période, ce métier et cette vie singulière.

De nombreux congressistes ont retrouvé des morceaux de leur propre enfance dans cette narration. Les 30 glorieuses ne l'ont pas été pour tous. Dix livres ont été achetés sur place et

15 commandés, grâce aussi à la contribution financière de notre Fédération dans le cadre de cette soirée culturelle de notre Congrès.

Nos camarades de Loire-Atlantique, pays de dockers, envisagent une présentation du livre dans leur département et bien sur d'autres initiatives peuvent être envisagées, notamment à l'occasion des Congrès ou dans des librairies.





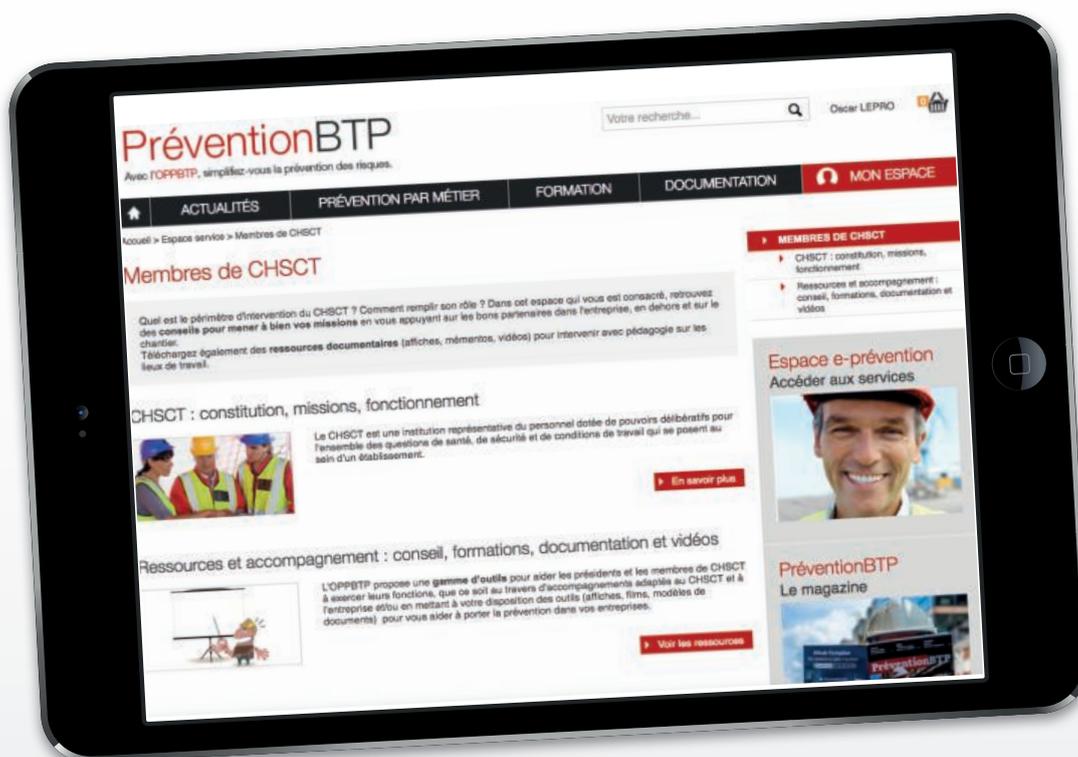


NOUVEAU

ANIMER SIMPLEMENT LA PRÉVENTION AVEC L'ESPACE DÉDIÉ AUX CHSCT !

Rendez-vous sur www.preventionbtp.fr/CHSCT pour :

- Retrouvez des conseils pour mener à bien vos missions.
- Téléchargez des ressources documentaires (affiches, mémentos, vidéos) pour animer vos réunions et vos interventions.



www.preventionbtp.fr

Suivez la prévention sur



PASSEZ SIMPLEMENT À LA PRÉVENTION

OPPBTP
La prévention BTP



FAITES VOTRE JOURNAL !!!

Votre expérience, votre avis, vos idées sont les bienvenus !

A propos du pouvoir d'achat des retraités, de la situation des chômeurs âgés, de la pénibilité et du suivi médical ... Faites-nous part de vos expériences, de vos actions et de vos réflexions en remontant l'information à « **Retraite Construction Bois** » - soit par courrier à Montreuil, - soit par Internet.

www.ufrcba-cgt.com

